

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales

Mémoire de fin de cycle

Thème

**L'impact du travail des femmes salariées sur
la fécondité**

Cas Pratique : Les femmes Cadres de la Banque

C.P.A - Bejaia

En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sociologie
Spécialité : Sociologie du Travail et des Ressources Humaines

Réalisé par :

- M^{elle} MEKHOUKHE Nadjat
- M^{elle} OUALI Nedjma

Encadré par :

- M^r AMOUR .M

Année Universitaire : 2017/2018

Remerciements

*Nos profonds remerciements vont a notre encadreur **Mr Amour** pour son aide et sa participation dans la concrétisation de se modeste travail.*

A tous les enseignants du département des sciences sociales.

*Nous adressons également nos remerciements à notre promoteur au sein de l'agence **C.P.A Mr Medkour** qui nous a encadré et nous a orienté et à toutes les femmes Cadres rencontrées, ainsi qu'a tout le personnel de l'agence **C.P.A de Bejaia**.*

*Un grand merci pour leur servitude en particulier **Mr Moussaoui** c'est en partie grâce a lui que ce travail a eu lieu.*

A tous nos enseignants et à tout le personnel de l'administration Leur générosité et leur soutien nous oblige de leurs témoigner nos profond respect et notre loyale considération.

Merci

Je dédis ce modeste travail à ...

Mes très chers parents pour leurs patiences, et leurs soutiens tout au long de mon cursus d'étude. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que vous méritez pour tous les sacrifices que vous ne cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte.

A mon très cher frère Fares Je t'exprime à travers ce travail mes sentiments de fraternité et d'amour. Je prie le bon Dieu de le bénir, de veiller sur lui, en espérant qu'il sera toujours fière de moi.

A toute mes amies Nanou, Amel et Lila ainsi que Houda, Salima, Salim et Adel qui ont été d'une très grande aide morale

Sans oublier Selim qui est une personne très chère a mes yeux qui a toujours été la pour moi et qui m'a encourager tout au long de mon travail.

A mon binôme NEDJMA cela fait un plaisir de travailler avec elle une femme pleine de qualités et de bonté.

Et a tous ceux qui m'ont encouragé de prés ou de loin.

Nadjet

Je dédis ce modeste travail

A mes Parents

Grâce à leurs tendres encouragements et leurs grands sacrifices, ils ont pu créer le climat affectueux et propice à la poursuite de mes études.

Aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération et mes profonds sentiments envers eux.

Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils seront toujours fière de moi

A toute mes amies ainsi que mes cousines en particulier SONIA et Chahinez qui ont été d'une très grande aide morale

Sans oublier une personne très chère a mes yeux qui a toujours été là pour moi et qui m'a encourager tout au long de mon travail

A mon binôme NADJET cela fait un plaisir de travailler avec elle une femme pleine de qualités et de bonté.

Et a tous ceux qui m'ont encouragé de près ou de loin

Nedjma

Sommaire

- La liste des abréviations
- La liste des tableaux.

Introduction

Cadre Méthodologique

Chapitre I : Problématisation de l'objet

Introduction.....	03
1- Les raisons du choix du thème.....	03
2- Les objectifs de la recherche.....	03
3- La problématique.....	04
4- Les hypothèses.....	06
5- Définition des concepts clés.....	07
6- Les études antérieures.....	08
Conclusion.....	11

Cadre Théorique

Chapitre II : L'évolution du travail de la femme.

Introduction.....	14
A/ L'évolution du travail de la femme dans le monde.....	14
1- L'histoire du travail de la femme.....	14
2- Le travail féminin à l'époque contemporaine.....	20
3- Travail, facteur d'émancipation des femmes.....	21
4- L'entrée massive des femmes dans le monde du travail.....	22
5- Les facteurs qui contribuent à l'émancipation de la femme.....	23
B/ Le travail de la femme salariée dans le monde et en Algérie.....	27
1- Définition de la famille.....	28
2- Les types de la famille.....	30
3- Le statut de la femme Algérienne dans la famille.....	31
4- Le rôle de la femme Algérienne dans la société.....	33
5- Les instruments de l'émancipation de la femme Algérienne.....	36
6- La femme cadre et son activité professionnelle.....	39
7- Les obstacles aux quelles les femmes se heurtent.....	42
Conclusion.....	45

Chapitre III : Nuptialité et Fécondité de la femme

Introduction.....	47
A/La nuptialité.....	47
1- Définition du mariage	47
2- L'évolution de l'âge au premier mariage	48
3- Différence d'âge entre les conjoints.....	50
B/La fécondité.....	53
1- Définition de la fécondité.....	53
2- L'évolution de la fécondité.....	53
3- La contraception	62
4- L'espacement des naissances	65
Conclusion	68

Chapitre IV : Méthode utilisée

Introduction.....	70
1- Méthodes et techniques utilisée.....	70
2- Le temps et le lieu de l'enquête.....	73
3- Les caractéristiques de la population d'enquête.....	74
4- Définition de la population d'enquête	74
5- Les difficultés rencontrées.....	75
Conclusion	75

Cadre pratique

Chapitre V : Présentation de l'organisme d'accueil, Analyse et interprétation des résultats

Introduction.....	78
➤ Présentation de l'organisme d'accueil	
1- Présentation de l'organisme d'accueil.....	78
2- La structure de l'organisme C.P.A.....	79
3- Les différents services du l'organisme et leurs tâches.....	80

➤ **Analyse et interprétation des résultats**

1- Les caractéristiques sociodémographiques des enquêtées.....	90
2- Analyse des données et interprétation des résultats.....	96
➤ Analyse de l'hypothèse n°1.....	96
➤ Analyse de l'hypothèse n°2.....	99
3- Synthèse des résultats.....	102
4- Résultats de la recherche.....	104
Conclusion.....	105

Conclusion

La liste Bibliographique

Les Annexes

La liste des tableaux

Numéro	Titre	Page
N°01	Décline de la fécondité dans le monde	56
N°02	Pays avec les plus fortes et plus faible fécondité (2000- 2005)	59
N°03	Evolution social de C.P.A banque	79
N°04	La structure de l'organisme C.P.A	79
N°05	Service des opérations de caisse Dinars/ Devises Compartiment : Front Office	80
N°06	Service Administratif	81
N°07	Service des opérations de caisse Dinars/ Devises Compartiment : Back Office	82
N°08	Service Crédit	84
N°09	Service des opérations du commerce extérieur	86
N°10	Service contrôle	88
N°11	La répartition de la population selon l'âge	90
N°12	La répartition de la population selon la situation matrimoniale	91
N°13	La répartition de la population selon leur nombre d'enfants	92
N°14	La répartition de la population selon le niveau d'instruction	93
N°15	La répartition de la population selon l'ancienneté	94
N° 16	Descriptif de la population d'enquête	95

La liste des abréviations :

Abréviations	Significations
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ONS	Office National des Statistiques
PAPFAM	Projet pon Arabe pour la Santé de la Famille
MICS	Enquête en Grappe à Indicateurs Multiples
DIU	Dispositif a Intra-Utérin
INED	Institut National d'Etude Démographiques
CREAD	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement

Introduction

Introduction

Introduction

L'activité féminine a connu une évolution dans le temps et l'espace. Avec l'amélioration des conditions socio-économique et l'accès des jeunes filles à la scolarisation qui a fait d'elles des femmes instruites voulant conquérir le monde. La volonté de s'insérer et de s'imposer dans le marché de l'emploi. Celles si sont désormais de plus en plus présentes dans tous les secteurs d'activité professionnels.

En ce qui concerne la fécondité elle semble occupée une place importante dans la vie des femmes, la volonté de la réalisation de ce désir d'enfants reste présente quelque soit l'activité exercé chez nos femmes.

Aussi bien qu'elles soient différentes les deux sphères reste reliée. L'importance de tenir à sa fécondité pour des besoins personnelles ainsi la nécessité de garder son emploi la femme active se retrouve confronté à certaines difficultés et obstacle ne lui facilitant pas la possibilité de réaliser un équilibre entre sa fécondité et sa carrière professionnels, ce qui nous a motivé à explorer ses deux phénomènes connaître l'impact du travail sur la fécondité et chercher les dessous et tout ce à quoi les femmes font appelle pour améliorer leurs situation.

Dans ce contexte, notre travail traitera, « L'impact du travail des femmes salariées sur la fécondité » et pour pouvoir le faire, nous avons adopté le plan suivant:

En premier lieu nous avons consacré ce chapitre sur la problématisation de l'objet qui est constitué de plusieurs titre dont les raisons du choix et les objectifs de la recherche, puis nous avons élaboré la problématique de notre recherche suivi des hypothèses, pour ensuite définir les concepts clés, et terminer avec les études antérieurs.

En second lieu, celui-ci porte sur l'évolution du travail de la femme dans le monde et tous les facteurs qui contribuent à son émancipation. Ensuite sur le travail de la femme salariée en Algérie, et les types de famille, puis le statut et le rôle de la femme algérienne dans la société traditionnelle et moderne, et enfin les instruments de l'émancipation de la femme algérienne et les obstacles auxquels elles se heurtent.

Introduction

Le troisième chapitre traite des informations sur la nuptialité dans le monde et en Algérie, ainsi que tous ses composants, ensuite la fécondité et tous ses déterminants.

Le quatrième chapitre est réservé à la méthodologie utilisée dont on présente les méthodes et les techniques utilisées, puis la durée et le lieu de l'enquête, les caractéristiques de la population, et la population de l'enquête et enfin exposé les difficultés rencontrées.

Concernant la partie pratique et c'est la dernière partie de cette recherche où nous allons présenter l'organisme d'accueil C.P.A de Bejaia et ses différentes tâches et services, ainsi que l'analyse et l'interprétation des résultats recueillis auprès de nos enquêtées, concernant l'impact du travail salarié sur la fécondité avec la confirmation des hypothèses.

Enfin nous terminerons notre recherche par une conclusion qui résumera les résultats obtenus.

Cadre

Méthodologique

Chapitre I
Problématisation
De L'objet de la recherche

Introduction

Chaque recherche doit adopter une méthodologie qui est définie comme l'univers de la recherche, dans ce premier chapitre on parlera tout d'abord sur les raisons et les objectifs qui nous ont conduit à choisir ce thème, puis on passera à la présentation de la problématique ainsi que ses hypothèses, ensuite définir les concepts clés utilisés tout au long de notre travail, et enfin on terminera ce chapitre avec les études antérieures.

1- Les raisons du choix du thème

La sociologie est une science qui englobe plusieurs sujets de la société dans laquelle en vie, aujourd'hui nous avons choisi l'impact du travail des femmes salariées sur la fécondité un sujet d'actualité qui mérite d'être étudié et mis en avant.

Le choix de notre thème est focalisé par un ensemble de facteurs que nous pouvons présenter dans les points suivants :

- ✓ L'actualité du sujet.
- ✓ Analyser et illustrer la vie sociale et professionnelle des femmes salariées.
- ✓ Étant des futures femmes salariées on veut découvrir les difficultés rencontrées par les femmes dans leur vie professionnelle et son influence sur la fécondité.

2- Les objectifs de la recherche

Quel que soit les raisons ayant suscité le choix de ce thème, la première démarche dans chaque étude scientifique consiste à préciser les objectifs à réaliser, et nos objectifs sont les suivants :

- ✓ L'importance donnée à la fécondité par les femmes actives.
- ✓ Savoir à quel point le travail de la femme salariée influence le nombre d'enfants.

3- La problématique

L'activité féminine comme sujet d'actualité et une problématique majeure elle a longtemps été au centre des débats sur la capacité des femmes à assumer des responsabilités autres que leur foyer mais aussi sur les raisons qui l'ont incité à vouloir accéder au monde du travail et à se lancer dans l'activité professionnelle

Les femmes n'ont pas fini de surprendre, en prenant leur destin en main par les efforts et la persévérance le désir de se faire une place, la volonté de réussir et prouver leurs capacités sur le terrain. Elles ont révolutionné en décrochant des postes et une place importante grâce à leur attachement au travail tout en changeant le regard de la société sur la femme.

L'évolution massive de l'industrie a permis la création des postes ce qui a encouragé l'augmentation du taux d'activité féminine dans tous les secteurs d'activités.

L'intégration de la femme dans le marché du travail fait une partie des moyens ayant participé au développement et à l'évolution de la société sur plan socio-économique et culturelle.

En particulier c'est grâce au travail que la femme algérienne a gagné son autonomie financière et a réussi à s'imposer dans la société en tant que membre actif où elle est devenue une réalité indispensable dans l'existence du monde du travail.

L'Algérie a connu de profondes mutations économiques et sociales à partir des années 80. L'industrialisation, l'urbanisation, scolarisation constituent autant de facteurs participant à une transformation en profondeur de la structure algérienne. Au plan économique, de grandes réformes ont été entreprises pour la mise en œuvre des mécanismes d'une économie de marché. Au plan démographique et social, la croissance démographique qui était l'une des plus élevées au monde durant la période de 1962 à 1985, La famille et les relations homme femme se sont retrouvées grandement bouleversées. Les efforts de scolarisation consentis par l'état pour améliorer le niveau d'instruction de la population a permis à la fille de

poursuivre des études supérieures, de s'insérer plus facilement au marché du travail et de retarder ainsi son entrée au marché matrimonial.¹

Bien que les femmes soient occupées avec le travail leurs fécondité n'est pas mise à l'écart, elle demeure l'élément incontournable lui garantissant sa place dans la belle famille et c'est ainsi qu'elle l'a conservé et tien a l'importance de celle-ci dans sa vie.

Pourtant au début des années 2000, après trois décennies de baisse très rapide, la fécondité algérienne en était arrivée au seuil du renouvellement des générations tant attendu des promoteurs du programme de limitation des naissances, de 8,1 en 1970, le nombre moyen d'enfants par femme avait été divisé par trois, atteignant 2,2 en 2002. Par sa rapidité, cette baisse de la fécondité avait surpris nombre de spécialistes. Pendant longtemps, l'Algérie avait véhiculé l'image d'un pays surpeuplé, à fécondité très élevée et à forte croissance démographique. Dans les années 1970, personne n'imaginait qu'une baisse aussi rapide puisse se réaliser dans ce pays aux traditions natalistes prônant que la meilleure pilule était le développement.²

Il existe lien causal entre l'activité féminine et la fécondité qui est susceptible d'être éclairé par l'apparition d'une baisse de la fécondité chez les femmes actives résultats des difficultés rencontrée par ses femmes dans la gestion de leur deux univers ainsi les obligations et la nécessité de conservé son poste sans influencer sa carrière.

Le travail suscite un ensemble de questions, mais dans notre recherche nous allons tenter de répondre aux questions suivantes :

Est-ce que le ralentissement de la fécondité, le recul de l'âge au premier mariage et le recours à la contraception chez les femmes salariés sont à l'origine de l'activité féminine ?

Existe-t-il une relation entre le niveau d'instruction et la fécondité ?

¹ SOUABER Hassen, « ACTIVITE FEMININE EN ALGERIEN, Réalité et Perspectives », in Ciddef, Juillet 2006, p19 <http://www.ciddef-dz.com/pdf/revues/revue-10/activite-feminine-en-algerie.pdf>, (consulté le 18/04/2018 à 21h55)

²<https://orientxxi.info/magazine/plus-de-doute-la-fecondite-augmente-en-algerie.1781>(consulté le 18/04/2018 à 22h10)

4- Les hypothèses

Selon Madeleine Grawitz L'hypothèse : « l'hypothèse est une proposition de réponses aux questions posées dans la problématique ».³

Afin de répondre à nos questions de la recherche, on propose les hypothèses suivantes :

Hypothèses 01

L'activité féminine influence la fécondité des femmes par la contraception et l'espacement des naissances.

Hypothèse 02

La fécondité dépend du niveau d'instruction et de l'importance accordé au travail salarié par les femmes.

³GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7^{ème} édition, DALLOZ, Paris, 2000, page 115.

5- Définition des concepts clés

Afin de mieux comprendre notre thème et de faciliter notre recherche, et que chaque recherche scientifique ou académique se base sur un ensemble des concepts approprié à cette dernière qui seront utilisées tout au long de notre travail, qui se sont comme suit :

❖ Le travail

Le travail est une activité humaine manuelle ou intellectuelle, destiné à produire des biens et des services.⁴

Le travail est défini comme l'activité humaine plus ou moins pénible, source d'efforts et de satisfactions, ordonnée à la production de choses utiles.⁵

Donc le travail est toutes activités accomplies par l'être humain quelque soit sa nature physique ou intellectuelle, pour s'affranchir des contraintes du milieu et satisfaire ses besoins et encore participé à la création des richesses en se basant sur le travail.

❖ Cadre

Toute personne qui a bénéficié d'une formation professionnelle ou d'un enseignement de degré supérieur, ou qui a acquis une expérience considérée de valeur égale dans le domaine scientifique, technique ou administratif, et qui exerce, en tant qu'appointé une fonction à prédominance intellectuelle qui suppose l'exercice dans une mesure d'un certain pouvoir de jugement ainsi que la prise d'initiative et qui, en plus, entraîne un degré relativement élevé de responsabilité.⁶

❖ Définition opérationnelle des Femmes cadres

Ce sont des femmes qui ont un niveau d'étude supérieur, leur permettant d'occuper un poste de responsabilité et c'est à elle que les décisions reviennent. Elles sont reconnues et respectées dans leur milieu.

⁴BIALES Michel, BIALES C, LEURION Rémi, RIVAUD Jean-Louis, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, édition Foucher, Paris, 1999, p154.

⁵ GRAWITZ Madeleine, Op.cit., page 408.

⁶www.cairn.info/revue-carrier-hebdomadaire-du-crisp.1988-4, page 144.

❖ Fécondité

Le taux de fécondité correspond au nombre d'enfants nés vivants rapporté en nombre de femme en âge de procréer dans un temps et un espace donnée.⁷

C'est la capacité de se reproduire, ce terme s'applique aux êtres vivants notamment à l'homme.

- En démographie, la fécondité s'exprime par un indice égal au nombre moyen d'enfants nés vivants rapporté à la population féminine en âge de procréer.

On emploie le terme fécondité, au lieu de natalité, lorsque les naissances sont mises en relation avec l'effectif des femmes d'âge fécond.⁸

6- Les études antérieures**➤ Souad Khodja**

KHODJA dans son ouvrage « A comme Algérienne » explique la situation des femmes Algériennes enfermées par la société dans un étau de représentation archaïque datant de quelque millénaire, celui de la famille patriarcale. D'après cette Sociologue, la famille patriarcale arabo-berbéro-méditerranéenne est une complicité culturelle entre ces trois aires culturelles qui ne sont en réalité qu'une seule entité. Et que rien ne semble pouvoir les restreindre.⁹

Parmi les exemples cités par Souad KHODJA sur les femmes Algériennes : «Les femmes ne peuvent se marier sans la présence d'un tuteur mâle, elles ne peuvent pas prendre de décisions concernant leurs enfants dont elles ont la garde en cas de divorce, elles sont très peu nombreuses à occuper des postes de responsabilité et de décision et ce, malgré leur niveau élevé de qualification.»¹⁰

D'une part, elle explique l'enfermement des femmes sur elles-mêmes et par la société Algérienne. Les femmes doivent avoir un travail pour ne plus dépendre et

⁷ DORTIER Jean-François, Le dictionnaire des sciences humaines, édition Sciences humaines, Paris, 2004.

⁸www.ined.fr/l'exique/fécondité

⁹KHODJA Souad, A comme Algériennes, édition ENAL, Alger, 1991

¹⁰Khodja Souad, Ibid.

compter sur les hommes. Puis, elle montre les problèmes rencontrés par les femmes au quotidien qui sont :

- La libération de la femme algérienne ne doit pas être une imitation systématique de la femme européenne.
- La femme doit avoir une réserve pudique dans ces paroles et gestes en public.
- Elle ne doit pas s'habiller de façon considérée comme excentrique, vêtements trop serrés, décolletés, etc.
- Elle ne doit pas entrer dans les cafés, bars, etc.
- Elle ne doit pas voyager seule.

Et d'une autre part, elle essaie de faire comprendre aux femmes Algériennes qu'elle peuvent lutter et faire valoir leurs droits par la lutte, la solidarité et le travail féminin pour pouvoir gagner sa place et se faire une bonne image dans la société loin de la marginalisation.¹¹

➤ **Zahia Ouadah**

Elle a étudiée la fécondité en Algérie en espace de trois décennies en remarquant une baisse tout à fait comparables à celle d'autres pays en développement. Ensuite elle affirme que depuis une quinzaine d'année la fécondité a augmenté. En effet, pendant deux années consécutives (2014 et 2015), l'Algérie a enregistré plus d'un million de naissances par an.

D'après Zahia OUADAH, la baisse rapide de la fécondité en Algérie a commencé dans un contexte de modernisation économique et sociale; une urbanisation accélérée. Un accès massif à la scolarisation des femmes. Il y a une trentaine d'années, les femmes se mariaient en moyenne à 18 ans et 23ans pour les hommes. Pendant qu'en 2002 le mariage est passé à près de 30 ans pour les deux sexes. Cette montée du célibat est liée à la modernisation 'l'instruction', mais

¹¹Khodja Souad, Op.cit.

aussi liée à la pauvreté 'le chômage', «la crise de logement». Et enfin la place de la femme dans le couple, la famille et dans la société algérienne.¹²

➤ **Mostafa Boutefnouchet**

Mostefa Boutefnouchet est un sociologue algérien, professeur au département de sociologie à l'université d'Alger et auteur de plusieurs livres dont « la famille algérienne évolution et caractéristiques récente »¹³ où il donne une définition de la famille qui : « un produit social reflétant l'image de la société dans laquelle elle se situe et dans laquelle elle évolue »¹⁴. Dans son livre il nous parle des caractéristiques, des composants, de l'évolution et les types de familles algériennes.

Dans ses études il démontre que la femme algérienne dans chaque type de famille passe après l'homme pendant que lui préserve une place de leader tout lui revient de droit. Il est le seul responsable dans son foyer, la femme dépend de lui et vit sous son autorité. La société Algérienne ayant toujours valorisé l'homme considère que la femme est située en seconde position le statut de la femme algérienne dans la famille traditionnelle se limite à rester l'épouse, la maman, la belle fille modèle sous la dépendance du mari.

Le statut de la femme algérienne a évolué au cours du temps et grâce à sa volonté de bien faire elle a réussi à gagner sa place et le respect de la société.

¹² OUADAH Zahia et JACQUES VALLIN, Écarts d'âge entre conjoints en Algérie : Évolution depuis 1966 et disparités régionales, INED, Paris, 2003.

¹³ BOUTEFNOUCHET Mostafa, La famille Algérienne : Evolution et caractéristiques Récentes, 2^{ème} édition, SOCIETE NATIONALE, Alger, 1982, page 19.

¹⁴Ibid., page 19.

Conclusion

A travers ce chapitre on a présenté notre sujet de recherche, on s'est intéressé à l'impact du travail des femmes salariées sur la fécondité, pour cela on a émis quelques réponses provisoire, et c'est ce qu'on va vérifier sur le terrain.

Cadre Théorique

Chapitre II
L'évolution du travail
De la femme

Introduction

Ce chapitre contiendra des informations concernant l'évolution du travail de la femme dans le monde en général et en second lieu le travail salarié des femmes en particulier en Algérie, tout en insistant sur son histoire et ses émancipations afin de donner le maximum d'information sur notre thème de recherche.

A/ L'évolution du travail de la femme dans le monde**1- L'histoire du travail de la femme**

Le travail de la femme c'est beaucoup métamorphoser dans le monde, car la société d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui. La femme a su valoriser sa place et s'imposer dans le monde du travail.

Jusqu'à une époque récente la recherche occidentale sur l'histoire des femmes s'est presque exclusivement intéressée à l'Europe et aux États-Unis. L'histoire des États-nations a servi de cadre aux innombrables découvertes des chercheurs, dont il ne s'agit pas de minorer l'importance. Mais aujourd'hui, l'histoire des femmes s'est enrichi d'autres dimensions d'analyse, notamment du concept de genre et d'une ouverture sur le monde. Cette évolution, qui s'est appuyée sur des idées issues de l'anthropologie et de la théorie du système-monde, fait surgir de nouveaux sujets d'étude, tandis que la prise en compte du genre et de la sexualité dérange certains lieux communs de l'histoire mondiale.¹⁵

➤ Le travail des femmes de 1900 A 1950

En 1900, les femmes exerçaient quelques activités indépendantes notamment dans le domaine de la soie et des vêtements (lingères, brodeuses, modiste), elles sont également domestiques, et ouvrières par la suite. Ces emplois correspondaient aux femmes car selon la société de l'époque celles-ci disposaient de qualités naturelles (méticulosité et dextérité opposé à la force physique masculine) pour les accomplir. Dans les villes, les femmes peuvent exercer de petits métiers

¹⁵<https://clio.revues.org/9894> (24/11/2017 à 14h36)

(marchandes, ambulantes, blanchisseuses...). Dans les campagnes elles occupent principalement des activités agricoles au sein des fermes dont dispose leur époux. De plus, les ateliers à domiciles sont nombreux : un maître emploie sa femme et ses enfants pour produire généralement du textile. Les femmes sont utiles pour produire mais également pour vendre et tenir le compte de l'atelier. De façon générale les femmes effectuent les travaux les plus ingrats et les moins bien rémunérés et le pouvoir des directions demeurent destinés aux hommes.¹⁶

Les ateliers sont remplacés par les fabriques du fait de l'industrialisation, notamment dans le cas de l'industrie textile qui est la première à embaucher des femmes, les ouvriers très qualifiés se voient remplacés par des ouvrières du fait de la simplification du travail grâce à la machine à vapeur. Au début du siècle, on préfère employer des femmes non qualifiées car leur travail est le même que celui des hommes mais leur salaire est beaucoup plus bas, c'est le début de la division du travail. L'absence de reconnaissance des qualifications féminines rencontre peu d'opposition dans le mouvement ouvrier car celui-ci est dominé par les hommes. Les organisations syndicales ont joué un rôle important dans le maintien de la division du travail selon les sexes.¹⁷

Avant 1914, les ouvriers étaient majoritairement contre le travail des femmes au sein des usines, ils craignaient la concurrence et ils voulaient prolonger leur domination patriarcale. Les inquiétudes se firent sentir lors de l'arrivée des machines dans l'industrie ceci permettant aux femmes d'être aussi productives que les hommes. Les principaux arguments des hommes afin d'éloigner les femmes du secteur industriel et du travail en général étaient : la faiblesse naturelle de la femme en comparaison avec l'homme, son rôle de reproducteur, l'importance de la famille impliquant le rôle clé de femme au foyer. De ce fait pour eux, les enjeux étaient d'ordre économique mais aussi symbolique.

¹⁶<http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>(le 24/11/2017 à 14h50)

¹⁷ <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>, Ibid.

Au début de la première guerre, les femmes remplacent les hommes à l'arrière. Dans un premier temps afin de subvenir aux besoins familiaux car sans leur mari elles n'avaient aucunes ressources, et dans un seconde temps pour assister les hommes au front. Elles sont très présentes dans l'industrie (on passe de 5 à 30% de la part des femmes dans le secteur métallurgique en 1918), encouragée par l'Etat. De plus le bénévolat permet aux femmes de travailler surtout dans le secteur médicale, certaine sont au front et assistent les soldats. Ces « héroïnes du front » inspireront des auteurs féministes, leurs œuvres modifieront la façon de penser des femmes qui réaliseront que travailler est un droit dont elle devrait disposer. Même si durant la période d'après-guerre un licenciement massif des femmes s'effectue, certains postent sont maintenue et on assiste à une mixité certaine des salaires. Les syndicats étaient en faveur du travail des femmes à cette période vont changer subitement d'avis, craignant la concurrence.¹⁸

Durant la période sombre qu'est 1914-1918, les femmes s'approprient le secteur tertiaire. Cela provoque une augmentation de la scolarisation des filles dans les écoles primaires et supérieures. On les retrouve principalement dans le secteur commercial, de l'administration ou de l'enseignement. Cette entrée des femmes dans le tertiaire ne créer quasiment pas des concurrences entre les hommes et les femmes contrairement au secteur secondaire car premièrement celle-ci n'était pas considérées comme salariés mais comme auxiliaire, elles n'obtiennent donc pas le même salaire que les hommes. Lorsque certaines femmes obtiennent des postes à haute responsabilité on parle même «d'infiltration ». La plupart des métiers exercés par la femme étaient soit des métiers ou elle retrouvait leur rôle maternelle (infirmière, institutrice, assistante sociale) soit des métiers ou elles secondent les hommes (secrétaire etc.)

Pendant la crise des années 30 avec la crise de l'emploi, le peu de femme exerçant une profession sont incitées à la quitter et sont encouragées à s'occuper du foyer même si la question du travail féminine était déjà discutée à cette époque. Le

¹⁸ <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>, Op.cit.,

congrès international pour le retour de la mère au foyer solidifie la situation des femmes au foyer, mais en France celles-ci restent des mesures d'incitation : on verse des allocations aux femmes qui favorisent leur vie de foyer à leur situation professionnelle, on augmente le salaire des hommes dont la femme ne travaille pas et on supprime les postes réservés à la femme notamment au sein des administrations. Cela provoque beaucoup de chômage féminin, et certaines hésitaient parfois à se déclarer comme travailleuse au chômage ce qui nous pousse à croire qu'elle ne se considérait pas comme actives.

En 1940 la femme est réduite à sa « vocation reproductrice » et l'on restreint considérablement ses droits au travail. Le gouvernement de Vichy exclu l'embauche des femmes mariées et met à la retraite les femmes de plus de 50 ans, à la fois dans le privé que dans le public. Une lourde propagande est également mise en place favorisant la famille considérée comme « l'unité organique » obligeant la femme à demeurer femme au foyer.¹⁹

➤ **Le travail des femmes de 1950 A 2000**

Après la fin de la seconde guerre mondiale le pourcentage de femme au foyer n'ayant jamais exercé de profession s'affaiblit jusqu'à devenir quasi inexistant. Les femmes se divisent en deux groupes : les femmes qui ont travaillé toute leur vie et celles qui alternent entre vie professionnelle et foyer. Avant cette date la plupart des femmes était professionnellement inactive tout au long de leur vie. A partir de cette date on observe que les majeures parties d'entre elles reprennent leur travail après leur grosse. Ce n'est qu'à partir des années 70 qu'on remarque une continuité de l'activité professionnelle chez celles-ci.

Pendant la période d'après-guerre le manque de main d'œuvre pousse le travail des femmes. Tandis que la majorité d'entre elles travaillaient dans le secteur agricole, elles sont de plus en plus présentes dans le domaine tertiaire mais n'occupe pas encore de poste à haute responsabilité.

¹⁹<http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>, Op.cit.,

A partir de 1970, les professions des femmes se diversifient, et le statut de « femme au foyer » se fait de plus en plus rare. Celles-ci exercent des métiers les impliquant d'avantage dans la société (cadre supérieur, juge, etc.)²⁰

➤ **Le début du 20ème siècle**

En 1900 les femmes prolétaires sont paysannes, ouvrières, lingères, repasseuses, couturières, commerçantes, nourrices ou domestiques. Menant une vie plutôt remplie, elles ne se croisent qu'à la fontaine, au lavoir ou au marché. Pour les ouvriers, la "ménagère" représente un idéal de respectabilité. En 1898, la CGT (Confédération Générale du Travail), tout en souhaitant l'égalité des salaires, précise que seules sont "autorisées" à travailler les célibataires et les veuves. Les bourgeoises doivent quant à elles rester ces épouses modèles qui supervisent le travail des domestiques tout en veillant sur l'éducation morale et religieuse des enfants.

En 1906, les femmes composent 38% de la population active. Une femme mariée sur cinq travaille. La plupart sont domestiques ou travaillent à domicile mais l'école obligatoire transforme les "ménagères" en vendeuses, en dactylos, en demoiselles des postes, en sages-femmes et en institutrices...

En effet, s'occuper de son mari, de ses enfants et des multiples tâches ménagères impose tant de devoirs qu'il a été jugé cruel d'accabler les femmes dans un quelconque rôle politique. Ces rôles sont donc assurés uniquement par les hommes. De plus, les femmes sont jugées incompétentes dans ce domaine.

La Première Guerre mondiale a alors déclenché l'arrivée des femmes dans le monde du travail. Le travail féminin est alors nécessaire et le bienvenu alors que les hommes quant à eux sont au front, prisonniers ou encore lorsque la France a besoin de se développer.²¹

²⁰<http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>, Op.cit.,

²¹<http://tpejulieetgwendoline.blogspot.com/> (24/11/2017 à 15h20)

La situation des femmes avant la guerre mondiale n'était guère enviable, le seul privilège de naître du genre féminin était sans doute de ne pas risquer de faire cette guerre.

Dans les familles, la naissance des garçons était célébrée, l'arrivée de filles était source de déception

Les familles très nombreuses étaient le résultat de l'absence de contraception fiable.

Après l'école primaire, les garçons allaient en apprentissage ou faisaient des études. Les filles faisaient le plus souvent l'école ménagère, l'important étant de former de bonnes épouses et maîtresses de maison. Une fois mariée, le rôle de l'épouse était de soigner son mari pour qu'il reste en bonne santé dans le but de pouvoir rapporter un salaire à la maison. C'est ainsi que la ménagère attribuait à son mari le plus gros morceau de viande lors des repas puis venait les garçons et ensuite les filles. Il ne restait à la maman que les miettes. (Lorsqu'il y en avait).

Les familles très nombreuses étaient le résultat de l'absence de contraception fiable. Pas question d'étudier le latin, les maths ou les sciences.

L'Eglise, jouait aussi un rôle déterminant dans la vie des femmes en la culpabilisant si elle n'assumait pas son devoir d'épouse et de mère.

Bien entendu pas question d'avoir des loisirs considérés comme perte de temps. Le tricot, la broderie et le jardinage étaient la seule distraction «rentable».

Les femmes surprises au café ou en train de fumer étaient qualifiées de «femme de mauvaise vie».

N'ayant pas de revenus propres, la femme était entièrement dépendante. Si le mari buvait ou ne rendait pas sa paie, la misère s'installait au foyer.²²

²²http://www.gsara.tv/libramont/2009/janvier/janvier_4.html (24/11/2017 à 16h15)

2- Le travail féminin à l'époque contemporaine

De tout temps, les femmes ont participé activement aux différents travaux nécessaires à leur vie et à celle de leur entourage, même si les hommes ont largement dominé la société européenne en termes de pouvoir, de métiers et de tâches. La fonction de la femme restait la maternité et les activités ménagères au sein du mariage, l'éducation des enfants se trouvant au centre de leur activité qui à cette époque comportait une pénibilité certaine. De plus la religion et les coutumes ne l'encourageaient pas à poursuivre une vie professionnelle. Le modèle de société patriarcale les cantonna trop souvent dans des travaux agricoles et domestiques au sein de la famille ou en placement à l'extérieur en tant qu'employées de maison ou chargées de corvées. Le travail des femmes du « peuple » (par opposition à la « bourgeoisie ») est considéré comme normal. Aucune protection sociale, aucune rémunération garantie, aucun encadrement et aucune barrière (nombre d'heures : 16 à 19 heures, types d'activité,...) ne peut exister ici. Pour les mêmes raisons aucun chiffre n'a pu transparaître. Le droit du travail embryonnaire de l'époque ne distingue pas les hommes ou les femmes au travail. Mais cette égalité de façade est en fait un leurre, car dans la vie civile, bien que présente sur la scène révolutionnaire en tant que citoyenne, les femmes restent largement dominées par les hommes (l'article 213 du Code Civil imposait l'obéissance de la femme envers son mari) et au travail, elles sont assimilées aux enfants (mêmes tâches, mêmes protections,...).

Les conditions de travail se sont modifiées profondément depuis plus de deux siècles. Même si de la révolution industrielle à la première guerre mondiale celles-ci étaient encore plus que précaires, on constate déjà une modification du reflet du travail féminin; la période des guerres entrecoupée entre deux guerres a été une opportunité pour l'image du travail féminin. Les besoins en main-d'œuvre ont œuvré dans ce sens, et les femmes elles-mêmes ont appris à valoriser leurs tâches; l'histoire contemporaine récente (depuis la seconde guerre mondiale) a conforté la position des femmes au travail bien qu'elles furent les premières à

souffrir des conséquences de la crise et bien que des progrès doivent encore s'accomplir.²³

3- Travail, facteur d'émancipation des femmes

Le droit au travail est la clé de voûte de l'émancipation des femmes car il leur permet d'accéder à l'indépendance et à l'autonomie financière. Leur émancipation professionnelle s'est déroulée parallèlement à l'acquisition de droits civils, individuels, sociaux et politiques.

Cette émancipation continue ne s'est pas déroulée sans heurts, des phases de progression dans leurs droits alternant avec des périodes où leurs nouveaux acquis sont remis en cause.

➤ Quelques grandes dates marquantes pour la condition de la femme au cours du XX^{ème} siècle

1903 - L'État accorde 25 jours payés pour les employées des postes enceintes ou qui ont accouché.

1907 - Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

1920 - Les femmes mariées peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.

1965 - Les femmes sont enfin considérées comme des travailleuses à part entière : elles peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari, gérer leurs biens personnels elles-mêmes et toucher une allocation de chômage dont le droit leur était jusque-là refusé car elles étaient considérées à la charge de leur mari.

1972 - La loi du 22 décembre 1972 a introduit dans le code du travail des dispositions de portée plus générale sur « l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes » codifiées par un décret du 15 novembre 1973 dans les articles L.140-2 à L.140-8 de ce code.

²³<https://www.cairn.info/revue-innovations-2004-2-page-131.htm> (24/01/2018 à 14h55)

1992 - La loi du 2 novembre 1992 relative à l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail et modifiant le code du travail et le code de procédure pénale sanctionne le harcèlement sexuel.²⁴

4- L'entrée massive des femmes dans le monde du travail

Les femmes ont de tout temps constitué une source de main-d'œuvre abondante dans laquelle le patronat puise allègrement. Au cours de l'industrialisation du 19^e siècle, les jeunes filles et les femmes travaillent principalement dans les industries du textile, des vêtements, du tabac et de la chaussure à des salaires deux fois moins élevés que ceux des hommes. Leurs doigts délicats et agiles sont encore très appréciés dans certains types de manufactures, comme celles des allumettes. On a encore fait appel à leur service dans le vaste secteur tertiaire en plein développement à la fin du 19^e siècle (le travail de bureau et grands magasins). Lors des deux grands conflits mondiaux, les femmes prennent le relais des hommes partis au combat aussi bien dans les usines que dans les bureaux. Et comme par le passé, elles sont moins bien payées que les hommes. En s'engageant de plain-pied dans l'effort de guerre, les femmes secouent sérieusement le joug des traditions et des préjugés à leur égard.²⁵

Comme après la Première Guerre mondiale, nombreux sont ceux qui ont pensé que les femmes remettront leurs tabliers et retourneront à leurs fourneaux une fois la Deuxième Guerre terminée. Mais il n'en est rien. Au contraire, de plus en plus de femmes entrent sur le marché du travail. L'Église et des organisations comme la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, la ligue ouvrière catholique et la Jeunesse ouvrière catholique condamnent ce nouvel état de fait. Elles considèrent le travail des femmes comme un danger pour la famille, et notamment pour son chef, le père. À leurs yeux, l'univers du travail contribue à détourner la femme du rôle que Dieu lui a assigné.

²⁴<http://www.senat.fr/rap/r12-279/r12-2795.html> (24/01/2018 à 15h15)

²⁵<http://larevolutiontranquille.ca/fr/les-femmes-a-lassaut-du-monde-du-travail.php> (consulté le 09/05/2018 à 16h19)

Les femmes investissent encore plus le marché du travail durant la Révolution tranquille, si bien qu'elles sont presque trois fois plus nombreuses à occuper un emploi en 1971 que 30 ans auparavant. Parmi elles, on dénombre de plus en plus de femmes mariées. De 8 % en 1941, leur proportion dans la main-d'œuvre féminine grimpe à 49 % en 1971. Ce phénomène n'est pas propre au Québec, mais s'observe ailleurs en Occident. Pour l'historien Eric J. Hobsbawm, l'entrée en masse des femmes mariées dans le monde du travail, conjugué à l'accès plus facile des filles aux études supérieures, sont à l'origine de la renaissance des mouvements féministes dans les années 1960.²⁶

Plusieurs dénominations sont attribuées au 20e siècle. Certains le décrivent comme celui des guerres et des massacres, le plus violent de tous. D'autres retiennent que les progrès de la science et des communications y sont remarquables. Le 20e siècle, c'est également celui des femmes, de leur sortie au grand jour, de leur émancipation. Cette révolution tient en partie au travail, à la place que les femmes réussissent à se tailler dans cet univers principalement réservé aux hommes.²⁷

5- Les facteurs qui contribuent à l'émancipation de la femme

Plusieurs facteurs techniques et économiques peuvent être à l'origine de l'émancipation de la femme au travail.

a- Les facteurs technologiques

On remarque, que l'apparition de nouvelles technologies a permis aux femmes de faire évoluer leur rôle au sein de la famille. Il a été attribué depuis toujours le rôle de maîtresse de maison aux femmes. Ce rôle prenant énormément de temps au début du 20eme siècle, les femmes avaient peu de temps libres pour se consacrer à autre chose (métier ou loisirs personnelle). Vers les années 1950, les industriels ont cherché à produire des appareils électroménagers comme les

²⁶ <http://larevolutiontranquille.ca/fr/les-femmes-a-lassaut-du-monde-du-travail.php>, Op.cit.

²⁷ <http://larevolutiontranquille.ca/fr/les-femmes-a-lassaut-du-monde-du-travail.php>, Ibid.

machines à laver, lave-vaisselle...qui sont plus efficaces, plus performants mais surtout plus autonomes. En conséquence, le temps de travail ménager des femmes s'en trouve réduit. On peut donc dire que grâce à l'apparition des nouvelles technologies le statut de la femme au sein de la famille ont beaucoup évolué. Cette évolution leur a permis de se libérer des tâches ménagères et de leur devoir de femme au foyer ce qui leur permettant de se concentrer davantage sur leur carrière professionnelle.

b- Des facteurs économiques

Avec le développement du secteur des services, porteur de créations d'emplois que l'on qualifie de « féminins ». Ce secteur est donc davantage propice à l'embauche de femmes que ne l'est le secteur industriel. L'augmentation d'emplois des femmes dans le secteur tertiaire durant les années 70 a eu pour conséquence la mutation de la répartition sectorielle des emplois. C'est dans le secteur tertiaire que les femmes vont principalement travailler. Depuis plusieurs décennies, le tertiaire est une des terres d'accueil de l'emploi féminin. De plus, il est resté tout au long des années de crise, le seul secteur créateur d'emplois. Par conséquent, la division sexuelle des secteurs d'activité a protégé les femmes de la crise de l'emploi et permis la continuité de la progression de l'activité féminine.

c- La recomposition de la division sexuée du travail

Sa affirme que l'entrée des femmes dans le salariat s'est accompagnée d'une forte ségrégation de l'emploi. Les pays dans lesquels les femmes sont les plus actives sont aussi ceux dans lesquels le marché du travail est le plus segmenté. Les femmes et les hommes n'évoluent pas sur les mêmes segments dans le monde du travail.

La féminisation croissante du travail a eu pour conséquence une nouvelle répartition des responsabilités au sein des foyers. Les rapports entre les hommes et les femmes ne peuvent pas être les mêmes si les femmes sont mères au foyer ou si

elles occupent un emploi. Leur présence sur le marché du travail signifie qu'elles ne peuvent plus s'acquitter de toutes les tâches domestiques en raison du temps que cela prend.

Par conséquent, les responsabilités familiales comme l'éducation des enfants ou encore les tâches ménagères sont réparties plus équitablement au sein des couples. Toutefois, le modèle de la femme « garante du bon fonctionnement du foyer » est toujours une réalité dans notre société, mais le travail a permis aux femmes de se décharger de certaines responsabilités et d'en acquérir de nouvelles, favorisant leur autonomie.

En travaillant, les femmes ont pu obtenir des droits sociaux propres et un salaire. Et même si, l'entrée des femmes dans le salariat s'est accompagnée d'une ségrégation importante de l'emploi, cela reste un moyen incontestable d'émancipation des femmes. Progressivement, elles ont donc évolué, leur permettant même d'accéder à des postes à responsabilité, ce qui était « inconcevable » dans les mentalités auparavant.

d- La scolarisation

«La féminisation sur le marché du travail ne peut se comprendre que si l'on regarde ce qui s'est passé dans le système scolaire. La percée des filles à l'école et à l'université, leur réussite scolaire constituent, en elles-mêmes, un événement marquant de la fin du XXe siècle. Mais c'est également un des éléments déterminants, un de ceux qui expliquent le plus certainement la percée des femmes sur le marché du travail. »²⁸. L'augmentation du niveau d'éducation des femmes a entraîné une présence active sur le marché du travail: depuis ces dernières décennies, la part des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires a progressé plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. Autrement dit, le développement de la présence des filles dans l'enseignement

²⁸ MARUANI Margaret, Travail et emploi des femmes, édition La Découverte, Paris, 2003, P27.

supérieur est allé de pair avec la féminisation de l'encadrement et des professions intellectuelles supérieures.

L'éducation est un droit humain fondamental pour tous les enfants. Cela a été reconnu il y a 60 ans dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, reconnue et acceptée par de nombreux gouvernements à travers le monde. Cependant, des millions d'enfants en Afrique, en particulier les filles, sont toujours privées de leur droit à l'éducation et n'ont pas la possibilité d'accéder aux connaissances, compétences et capacités nécessaires qui leur permettraient d'être autonomes et de jouer un rôle plus égalitaire dans la société. Cette violation des droits fondamentaux est injuste et doit être changée.

La fille, dès la prime enfance, est reléguée aux tâches domestiques. Dans les pays pauvres, quand une famille a la possibilité de scolariser un enfant, c'est le garçon qu'elle choisit. La fille, dès la prime enfance, est reléguée aux tâches domestiques, puis doit travailler pour aider les siens. Ainsi, sur tous les enfants scolarisés. La scolarisation des filles est l'un des grands enjeux du millénaire dans les pays où l'éducation des femmes progresse, la moralité infantile et la surnatalité baissent, la propagation des pandémies est mieux maîtrisée. Et une femme instruite peut à son tour éduquer ses enfants. Enfin, le niveau d'instruction des filles signe le degré de liberté et de démocratie d'un pays.²⁹

La scolarisation des filles en Afrique Au cours de ces dix dernières années, la région de l'Afrique subsaharienne a bénéficié d'une augmentation remarquable des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire. Davantage d'enfants atteignent la dernière année de l'école primaire avec l'espoir d'entrer à l'école secondaire, mais les établissements d'enseignement scolaire ne peuvent accueillir que 36 % des enfants en âge d'être scolarisés à ce niveau. Cette faible proportion révèle que les pays de la région sont confrontés à des obstacles importants en termes de capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire ou en termes de demande pour ce niveau d'enseignement. Plus de 21,6 millions d'enfants en âge

²⁹<http://www.etudier.com/dissertations/La-Scolarisation-Des-Filles/629565.html>; (Consulter le 15/03/2018 à 14h13)

d'être scolarisés au premier cycle du secondaire dans la région demeurent exclus et un grand nombre d'entre eux n'intégreront jamais l'école. Les filles sont les premières victimes de cette situation. Lorsqu'une fille commence le premier cycle du secondaire, ses chances d'achever ce cycle d'études et d'accéder au niveau suivant son niveau suivant sont faibles. L'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où les disparités entre les sexes se sont aggravées au deuxième cycle du secondaire : pour 100 garçons inscrits au deuxième cycle du secondaire, seulement 76 filles sont inscrites au même niveau.³⁰

B/ Le travail de la femme salariée dans le monde et en Algérie

La place de la femme a été fortement liée aux évolutions politiques et sociales du pays. Le discours tenu sur les femmes diffère assez largement de la réalité de leur condition. Régulièrement glorifiées comme héroïnes de la guerre d'indépendance et de la lutte contre le terrorisme, elles continuent à être maintenues dans un statut d'infériorité par un code de la famille qui semble dépassé notamment parce que sa réforme fut régulièrement ajournée pour cause de priorité donnée aux questions économiques, sociales et culturelles et de différentes pressions.

La femme algérienne avait le rôle de donner la vie, elle était pour la production, en suit pour le maintien de la maison et pour assurer l'entretien de l'homme et de ces enfants, bien qu'elle ait un grand apport culturel par ce qu'elle produisait une parole dans les contes, dans les chants excellait dans tout autres art comme la tapisserie, la poterie...etc. Sa position sociale s'identifiait dans les limites de situation était précaire. Alors que la femme algérienne traditionnelle était ((donneuse)), mais jamais ((preneur))³¹

³⁰<http://www.etudier.com/dissertations/La-Scolarisation-Des-Filles/629565.html>, Op.cit.

³¹BOUTEFNOUCHET Mostafa, la famille Algérienne, évolution et caractéristique, 2eme édition, éd. Société nationale, Algérie, 1982, page 70

1- Définition de la famille

La famille constitue une unité élémentaire fondamentale de la vie en société dans le sens où elle permet une large part du premier groupe dans lequel les individus se socialisent en apprenant à vivre en société.

La famille est aussi une unité de base dans le cadre duquel sont réalisées une grande part de ses opérations quotidiennes essentielles des individus que sont leur nourriture, leur repos, leur loisir et enfin leur activités sexuelles. Dans les siècles précédents, ils s'agissaient ainsi de l'unité qui permettait l'essentiel des activités de production qu'elles soient agricoles, artisanales ou commerciales. On constate que ce rôle fortement diminué dans la société moderne montre à quel point la famille est en constante évolution et en interaction permanente avec le mouvement historique.³²

Il semble que ce terme désigne un groupe social offrant au moins 03 caractéristiques :

- Il a son origine dans le mariage.
- Il comprend mari, femme et enfants nés de leur union, bien que l'on puisse recevoir la présence d'autres parents agglutinés à ce noyau.
- Les membres de la famille sont unis par des liens légaux, par des droits et obligations de nature économique, religieuse ou autre, par un réseau précis de droits et interdits sexuels, et un ensemble variable et diversifié de sentiments psychologiques tels que l'amour, l'affection, le respect, la crainte.³³

❖ La famille selon Emile Durkheim

E. DURKHEIM distingue deux notions de parenté et de consanguinité (la parenté du côté du père), ensuite en distinguant plus nettement le couple conjugal et la famille proprement dite. DURKHEIM apporte une nouveauté fondamentale pour la sociologie, la famille est " une institution sociale, une société régulière dont les membres sont liés juridiquement et moralement les uns les autres".

³²DIOP, Fatou. Unblog.fr/2008/11/25/SOCIO-1311-sociologie-de-la-femme/. (Consulté le 18/01/2018 à 19h29)

³³Ibid.,

❖ La famille en Algérie

Selon Boutefnouchet la famille Algérienne « La famille est un produit social reflétant l'image de la société dans laquelle elle se situe et dans laquelle elle évolue. Dans une société statique, la structure familiale reste identique à elle-même; dans une société évolutive ou révolutionnaire, la famille se transformera au rythme et aux conditions d'évolution de la société ».³⁴

❖ Les caractéristiques de la famille

L'évolution idéaliste de la famille obéirait à six formes essentielles :

- La première forme est le clan totémique; elle n'est pas fondé sur la consanguinité mais sur la communauté de totem; le clan est, dans cette société, l'unité sociale élémentaire; il y est pratiqué la règle de l'exogamie (règle ou tendance à se marier hors de la tribu ou du groupe); le totem se transmet en ligne maternelle; la descendance aurait été, à l'origine, exclusivement matrilineaire.
- La forme seconde est la famille maternelle; elle diffère du clan par l'importance donné au mariage, et à la vie de la famille dans la maison autour de la mère; la parenté repose sur la consanguinité et sur le principe de la famille utérine.
- La forme suivante est la famille agnatique indivise; la filiation maternelle fait place à la filiation exclusivement paternelle, agnatique, par suite de la prépondérance du rôle du mari qui emmène sa femme vivre avec lui, mais la famille conserve encore la forme communautaire et étendue, forme retrouvée dans la famille indivise.
- La forme postérieure à celle-ci est la famille patriarcale, la famille tout entière se concentre dans la personne du père de famille; les biens ne sont plus la propriété du groupe mais tombent sous la dépendance du père souverain; on a retrouvé cette forme dans la Rome ancienne.

³⁴ BOUTEFNOUCHET Mostefa, Op.cit., page 19.

- La cinquième forme est la famille paternelle ou cognatique; elle serait issue non pas de la forme précédente, patriarcale, mais directement de la famille maternelle; les cognats (personne avec laquelle on a des liens de parenté naturelle) ou parents de la femme ont les mêmes droits que les agnats; cette famille paternelle aurait été l'agent de passage entre la communauté domestique et l'apparition de la communauté conjugale, car la communauté entre époux n'aurait jamais pu naître là où la communauté entre parents était inconnue.

- Enfin, la dernière forme apparue est la famille conjugale; elle résulterait d'une contraction de la famille paternelle, à laquelle elle emprunte la descendance bilatérale, et non de la famille patriarcale, caractérisée par l'agnatisme (qui appartient aux agnats, est veut dire un élément familial issu d'un même ancêtre masculin) exclusif; dans cette famille, chacun des membres qui la composent a son individualité, sa sphère propre d'action, la femme jouit des mêmes droits égaux à ceux de son mari.³⁵

2- Les types de la famille

Quant à ses traits, Boutefnouchet les résume à travers les études engagées à cet effet qui est les types de la famille algérienne en quatre caractéristiques :

- La famille algérienne à l'aspect élargi regroupant plusieurs familles conjugales vivant sous un même toit « la grande maison » en milieu urbain et « la grande khaima » chez les nomades (Bedoins) de 20 à 60 personnes y vit.
- La famille algérienne étant une famille patriarcale et où le père et le grand-père constituent «les chefs spirituels » du groupe familial. L'un et l'autre sont habilités a géré le patrimoine collectif. Ils ont une place particulière (un rang de privilège) qui leur permet, grâce un système ferme, de veiller à la consolidation du groupe familial.

³⁵BOUTEFNOUCHET Mostefa, Op.cit., Page 22-24

- La famille algérienne étant une famille agnatique où la descendance est attribuée au sens masculin et où la dépendance aussi est patriarcale. La femme (la mère) demeure toujours dépendante de son père, et l'héritage se transmet de père à fils (souvent l'aîné) pour éviter l'indivision du patrimoine.
- La famille algérienne étant une famille indivise, ce qui sous-entend une autorité et une responsabilité du père sur les objets (les filles étant contraintes de quitter la demeure familiale lorsqu'elles se marient) et les fils descendants du père et toute la progéniture dont l'origine est masculine doivent quitter la grande maison et fondent un nombre de cellules équivalents au nombre de couples.³⁶

3- Le statut de la femme algérienne dans la famille traditionnelle et moderne

➤ Le statut de la femme Algérienne dans la famille traditionnelle

La famille algérienne traditionnelle est « un groupe domestique appelé AYLA constitué de proches parents qui forme une entité socio-économique fondé sur le rapport d'obligation mutuelle dépendance et assistance ».le statut du père, fait d'elle une famille patriarcal au premier degré.³⁷

Cette structure traditionnelle a longtemps valorisé la place de l'homme, pendant que la femme ne vit que sous son ombre aussi bien que sens propre qu'au sens figuré du terme, elle vit sous son autorité et veille aux respects de tous. « L'homme ne peut être préservé que par la pureté, la chasteté des femmes qui vivent sous son autorité et sa responsabilité ». ³⁸

D'une manière générale, la femme n'a pas eu la chance d'intégrer le monde extérieur, qui lui permet de sortir de son isolement et d'élargir son champ d'activités, malgré sa participation aux travaux des champs à côté de l'homme, car la société traditionnelle limite son rôle au champ domestique. Sur cela Khoudja donne une définition bien déterminée pour le travail domestique en disant que : «

³⁶<http://iussp2005.princeton.edu/papers/50843> (Consulter le 03/02/2018 à 19h16).

³⁷DESCLOITRES Robert, DEBZI Laïd, Système de parenté et structures familiales en Algérie, Annuaire de l'Afrique du nord, Paris, 1963, page 23-59.

³⁸EL MERNISSI Fatima, Sexe, idéologie, islam, édition, Tierce, Paris, 1983, page164.

Le travail domestique est donc un travail qui socialement n'existe pas, car seul est reconnu comme travail humain (comparable aux autres travaux), celui qui produit pour le marché.»³⁹

Le statut de la femme évolue en fonction des rôles que sa position dans la constellation familiale lui permet de remplir. Depuis son enfance, dont la condition est éphémère jusqu'au moment où elle devient belle-mère, et atteint de son statut, la femme voit son influence grandir au sein de l'organisation familiale, elle joue aussi un rôle économique à travers la gestion rationnelle des services alimentaires et à la préservation de ces services en les faisant durer le plus longtemps possible.⁴⁰

Donc le statut de la femme traditionnelle dans la famille traditionnelle se limite à rester l'épouse la maman et la belle fille modèle sous la dépendance du mari.

➤ **Le statut de la femme algérienne dans la famille moderne**

La femme moderne n'est plus cette femme résignée, son statut est touché par ces changements qui est pour laquelle la structure ancienne avait dévolu une place et des fonctions telles que leur modification risque d'entraîner un effondrement des bases patriarcales sur lesquelles repose la société. La culture patriarcale qui limitait la vie sociale féminine à l'espace domestique, et qui lui interdisait d'en sortir et de se mêler aux hommes, est aujourd'hui contrariée. Les femmes ne peuvent répondre aux pressions de la conformité et se soumettre à la hiérarchie des statuts et des rôles avec la même rigidité que leurs mères ou leurs grands-mères. La distribution ferme des rôles selon le sexe fait l'objet d'une remise en cause plus ou moins radicale.

La participation de la femme à la vie sociale, sa scolarisation, la prolongation de ses études dans les universités et son entrée sur le marché du travail ont déstabilisé les frontières traditionnelles entre homme et femme. La scolarisation des filles, et le travail rémunéré des femmes induisent de profondes modifications au sein des familles, qui ont abouti, à une transformation des rôles

³⁹ KHODJA Souad, Op.cit., Page 62.

⁴⁰ BOUTEFNOUCHET Mostefa, Op.cit., page70.

féminines. Ces changements sont aussi remarqués dans d'autres pays arabes et musulmans. Le fait que la femme en Algérie sorte de sa sphère sacrée et acquière un revenu ou fasse des études atteste d'un changement, et probablement, dans les représentations qui ont toujours indiqué que le lieu naturel de la femme est l'espace domestique, dont elle ne doit pas sortir. Aujourd'hui, il suffit de voir l'amplification de la présence féminine à l'extérieur, pour pouvoir dire que la société algérienne a subi une véritable mutation en quelques années.

La diminution du pouvoir absolu du mari, l'immixtion de ses parents dans les affaires du couple, la réduction de la fécondité et de la taille des familles, offrent plus liberté à la femme, renforcent son statut, et par conséquent celui de ses filles. L'image de la femme confinée dans l'espace domestique, ne semble plus séduire les jeunes filles et les préjugés contre celles qui sortent pour aller à l'école ou au travail. Se soigner ou faire les courses s'estompent. Les jeunes en âge de mariage ont plus de possibilité de choisir leurs conjoints. Si les hommes sont plus libres dans leur choix que les femmes, ces dernières font néanmoins prévaloir leur choix surtout si elles ont fait des études ou possèdent une situation professionnelle.⁴¹

4- Le rôle de la femme algérienne dans la société traditionnelle et moderne

➤ Le rôle de femme Algérienne dans la société traditionnelle

Autrefois la société traditionnels était composée de familles nombreuse ou se réunissaient, les enfants, les belles filles et les petits fils, la femme était automatiquement une femme au foyer, ils vivaient avec des moyens conditionnée travailler la terre pour pouvoir se nourrir l'homme était le seul qui pouvait disposer d'un rémunéré pour assurer les dépenses. « Le prestige de l'homme dépend du comportement des femmes qu'il a en charge »⁴².

⁴¹ ArabpsyNET E.Journal, Radjia BENALI, Univeristé de Batna, Rôles et statuts dans la famille Algérienne contemporaine, Changement et Répercussions : N°21-22, Algérie, 2009, Page 92.

⁴² ADDI Lahouari, Les mutations de la société algérienne, Edition la découverte, Paris 1999, Page 45.

En plus de l'éducation des enfants la femme participaient aux travaux de collecte de fruit ramassage de fourrage, et du bois de chauffage elles faisaient aussi des taches qui avais une valeur culturelle tel que le travail de la laine, la fabrication de vaisselles etc. et c'est ainsi qu'on peut dire que le rôle de la femme traditionnels dans la famille traditionnels ne se limites pas aux taches ménagère et a l'éducation mais il va plus loin.

Souad Khoudja a qualifié la femme traditionnels de « gardienne des traditions » le maintien de son rôle traditionnels a hypothéqué l'avenir car c'est aux femmes que reviens le pouvoir de façonner les hommes, elles ont pour rôle d'élevé leur enfants selon le schéma traditionnels et posé ainsi les bases de l'intégrisme c'est ce que la société attend d'elle.⁴³

Pour la femme, en cet état de fait, aucun pouvoir de prise de décision ne lui était accordé dans le système traditionnel parce que l'homme détenait un plein pouvoir d'autorité et par conséquent toutes les décisions lui sont conférées au sein de la famille. Ajoutons aussi que l'autorité de l'époux était imposée (Addi lahouari 1999) à la femme dans une attitude de rudesse et dans un esprit d'exploitation, L'homme considéré que son honneur ne peut être préservé que par la pureté, la chasteté des femmes (Fatima Marnissi 1983) qui vivent sous son autorité et sa responsabilité (épouses, filles, sœur, l'épouses de frères ...). Au vu de ses principes; le rôle de la femme est limité; elle se met au service de la famille, (Said ouaamama et Hadjila Saad Saoud 1996) pour gérer tout le ménage et veiller à l'entretien et au fonctionnement harmonieux des rythmes de vie au sein d'un foyer qui compte un nombre considérable et d'individu et elle joue aussi un rôle économique à travers la gestion rationnelle et réfléchi des réserves de provision alimentaires.

Et en avançant en âge, et en ayant un grand nombre d'enfants, la femme fait l'objet d'un respect et d'une vénération prestigieuse, C'est pourquoi les veilles femmes acquièrent dans la famille traditionnelles une place importante qui va

⁴³ KHODJA Souad, Op.cit., page 187.

jusqu'à lui permettre une certaine autorité auprès du père à qui revient tout le pouvoir de commandement.⁴⁴

Une femme perd, lorsqu'elle se marie, une partie de ses droits. Elle ne peut ni témoigner ni rester en justice (faire un procès) sans le consentement de son mari. Elle doit lui demander une autorisation pour exercer une profession.⁴⁵

➤ **Le rôle de la femme algérienne dans la société moderne**

L'Algérie est un pays où seul le mariage est considéré comme objectif pour la femme, une fois mariée elle doit se consacrer entièrement à son foyer dans ce pays où seul le mariage est considéré comme un objectif pour la femme.⁴⁶

Cependant le rôle dont jouit la femme au sein de la famille moderne est d'une valeur compétitive. Ce n'est pas cette femme résignée et soumise à l'autorité de l'homme, ce n'est pas non plus cette veuve qui n'a aucune ressource pour subsister ni cette autre qui vit dans les contraintes de son environnement, ce n'est pas cette fille encore qui est rattachée à sa famille. La femme moderne égale l'homme dans l'exercice de toute fonction au sein d'une institution que ce soit une usine, une école ou un quelconque secteur de service public.

Elle est médecin, infirmière, avocate ou magistrat, professeur à l'université, membre du parlement, et elle assure ses fonctions en toute liberté et avec plein dévouement. Il existe aussi d'autres activités qu'exerce la femme chez elle, dans son foyer. Permette à la femme de contribuer à maintenir l'équilibre budgétaire. La femme pour ainsi dire travaille en étant consciente de sa valeur et sans aucune persécution ni contrainte venant de son entourage qu'elle courtise quotidiennement.

Ainsi, on peut dire que la femme moderne essaye par tous les moyens d'assurer la cohésion des membres de sa famille (comme c'est le cas dans la famille traditionnelle) et ce en y consacrant tous les préalables affectifs, car par sa

⁴⁴Ziani Drid Fatima, *La famille Algérienne entre tradition et modernité*, thèse de Magister Constantine, 1995, Algérie

⁴⁵<http://www.marivictoirelouis.net/projet-feministe> (Consulté le 05/03/2018 à 15h30)

⁴⁶KHODJA Souad, Op.cit., page187.

tendresse elle crée une atmosphère d'intimité qui assure la perpétuité des relations entre les membres de la famille.

Ceci permet des valeurs sociales qui constituent la boucle essentielle des valeurs sociales héritées de la famille traditionnelle auxquelles essaye de rester attaché la famille moderne parce que ces valeurs trouvent leur source dans la religion musulmane.⁴⁷

Les femmes sont de plus en plus instruite, refuse de se faire marcher dessus, cherche à se modernisé elles ont fourni tan d'effort pour réaliser leurs objectifs désormais avec un poste d'emplois elle veillent s'épanouir et être indépendant même si leurs devoir de femme « maman, la belle fille mode» la rappelle à l'ordre « les seul qualité qui sont exigée des femmes sont celle de Cuisinière, de bonne ménagères ,de bonne mère et du reste il 'est évidemment pas nécessaire d'aller à l'école ».⁴⁸

Aujourd'hui la femme moderne veut prouver qu'on plus d'être une femme active avec un poste de responsabilité elle peut assumer ses responsabilités dans son foyer par l'éducation de ses enfants être l'épouse ainsi que la belle fille model tout en respectant les traditions d'ont l'autorité de l'époux et toujours l'honoré, participer à toute les festivités avec la famille, son objectif et de participer aux dépenses est de se détacher de cette structure renfermé et se libérer.

5- Les instruments de l'émancipation de la femme Algérienne

a- La scolarisation

En Algérie, la scolarisation à des récupérations aussi profondes, c'est qu'elle modifie non seulement le comportement des personnes qui ont reçu une instruction mais les attitudes des autres envers elles. « La scolarisation a pèris à la femme de dépasser les limites de son vécu quotidien au foyer et sortir de son isolement social en affrontant concrètement et correctement la vie publique avec

⁴⁷Ziani Drid Fatima, La famille Algérienne entre tradition et modernité, thèse de Magister Constantine, 1995, Algérie, Op.cit.

⁴⁸ KHODJA Souad, Op.cit., page187.

l'établissement d'une relation avec le réel »⁴⁹. L'accès de la femme au savoir, l'aide à s'interroger socialement afin de constituer une image positive d'elle-même et une identité personnelle, qui lui a donné la possibilité de s'ouvrir de nouveaux horizons par l'accomplissement des activités salariées⁵⁰

Après l'indépendance les familles algérienne ont évoluer et ont changer leurs visions sur le monde, ils se sont rendu compte de l'importance de la scolarisation dans la vie de leur enfants et surtout pour les fille qui autre fois n'était pas possible car celle-ci avais comme seul rôle les taches ménagère le statut de femme au foyer ne les quitter pas d'après Khodja « La scolarisation donne le moyen d'affronter concrètement et correctement la vie publique parce qu'elle lui donne la possibilité de s'ouvrir de nouveaux horizon lui permettant de dépasser les limites de son vécu quotidien au foyer ».⁵¹

La scolarisation et la formation où l'élément féminin ne cesse de progresser lui fournit le moyen décisif d'accélérer son émancipation et de lui assurer la place nouvelle que la société en cours de modernisation lui réserve. De nouveaux domaines d'activités sont déjà investis par elle, avec 50 % du corps médical, 70 % du personnel enseignant et 10% de la main d'œuvre industrielle. Des postes supérieurs de responsabilité lui sont en nombre croissant confiés dans les entreprises, l'administration, le gouvernement et le parlement.⁵²

« La scolarisation est un élément fondamental dans la constitution par la femme d'une image positive d'elle-même ».⁵³

⁴⁹KHODJA Souad, Op.cit., page 91.

⁵⁰Ibid., page 92.

⁵¹Ibid., page 91.

⁵²<http://www.monmaghreb.com/femmealgerienne.htm>

⁵³KHODJA Souad, Op.cit., p91.

b- Le travail

La scolarisation est considérée l'un des deux facteurs ayant contribué à l'évolution de la femme en Algérie. Comme second facteur on cite l'aspect professionnel, il permet à la femme de se situer par son travail salarié dans un contexte socio-économique qui a de nombreux prolongements pour la femme'.⁵⁴

C'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la sépare du mâle, c'est le travail lui seul qui lui garantit une liberté concrète.⁵⁵

La femme algérienne s'impose dans cette société préservatrice qui a longtemps fait passer les femmes après les hommes celle-ci ont trouvé un moyen leur permettant de se libérer. « Pour une femme travailler c'est également s'épanouir sortir du monde clos de la maison et des tâches ennuyeuses et monotones, échanger son travail contre un salaire qui le valorise, participer à l'œuvre d'édification d'une société développée, s'insérer socialement pour ne pas rester marginal ». ⁵⁶

Et c'est qu'après avoir eu accès à une activité rémunérée que la femme voit ses capacités et son travail valorisés et récompensés ce passage à la vie professionnelle lui a permis de se réaliser et à jouer un rôle important dans l'évolution du sentiment d'appartenance, d'estime et de reconnaissance.

c- Espacement de naissances

Après la scolarisation la femme arrive sur le marché du travail, exerce une activité rémunérée, elle se retrouve désormais responsable d'un poste auxquels les exigences ne sont pas limitées, la maîtrise de sa fécondité est devenue un objectif à part entière.

La femme d'autrefois utilisait sa fécondité comme moyen de négocier sa place dans la famille car celle-ci lui procure un pouvoir de participation aux décisions dans la belle famille, dernièrement on remarque une baisse de la fécondité qui peut

⁵⁴BOUTENOUCHE Mostafa, Op.cit, page 244.

⁵⁵SIMONE de Beauvoir, Le deuxième sexe, édition Folio essais, Paris, 1986, page 587.

⁵⁶KHODJA Souad, Op.cit, page 115.

s'expliqué par un plus grand recours à la contraception et également par le recul de l'âge du mariage qui est de 23,8 pour les femmes et de 27,2 ans pour les hommes. On peut constater que la femme établit un rapport étroit entre son degré de pouvoir au sein de la famille et à la maîtrise de sa fécondité, autrement dit une femme qui participe aux décisions importantes relevant de la gestion quotidienne de son foyer, plus elle a tendance à limiter le nombre d'enfants.

6- La femme cadre et son activité professionnelle

La femme et le marché du travail constituent un des thèmes privilégiés pour analyser la dynamique des rapports sociaux dans tous les espaces et toutes les étapes de la vie, à savoir dans la transmission active ou passive des valeurs, des traditions et des conservatismes et leur expression, dans la reproduction et l'éducation des ressources humaines, et dans la production de biens et services.

Les femmes ont transformé le marché du travail partout dans le monde. Dans beaucoup de pays, l'évolution de l'emploi est surtout déterminée par l'augmentation de leur taux d'activité. La transformation structurelle des économies, l'évolution démographique, l'essor du secteur informel et les aménagements du temps de travail ont modifié leurs conditions de vie et de travail.

Ces facteurs ont aussi changé la distribution des rôles entre hommes et femmes sur le marché du travail. Certaines femmes bénéficient désormais de plus de possibilités et d'une plus grande autonomie économique. Mais elles ont été victimes du changement, beaucoup plus que les hommes.

En Algérie, les femmes se présentent de plus en plus sur le marché du travail brisant ainsi les pesanteurs sociologiques qui ont caractérisé leur comportement vis-à-vis de l'activité dans le passé.⁵⁷

Donc la femme en Algérie, en conséquence de la définition du rôle de la femme durant les années « pseudo-socialistes », est un membre actif dans le réseau du travail, pouvant occuper pratiquement les mêmes positions que les hommes. En

⁵⁷ Rapport national sur le développement humain, Algérie, 2006, page 62.

rentrant dans les facts, on oserait dire qu'elle domine, assume plus que l'homme les attentes du marché libre et de la globalisation, en s'instruisant.

Mais malheureusement, le travail féminin reste conditionné par la situation générale de l'emploi et par la pression des traditions rétrogrades. Ainsi, il apparaît que le mariage n'est pas une assurance sur la vie. La seule issue pour les femmes est d'acquérir un emploi, ce n'est qu'à ce prix qu'elles garderont leur identité, leur autonomie et qu'elles pourront espérer être partenaire à part entière des hommes.⁵⁸

Un cadre est chaque personne qui a bénéficié d'une formation professionnelle ou d'un enseignement de degré supérieur, ou qui a acquis une expérience considérée de valeur égal dans le domaine scientifique, technique ou administratif, et qui exerce en tant qu'appointé, une fonction prédominance intellectuelle, qui suppose l'exercice dans une haute mesure d'un certain pouvoir de jugement ainsi que la prise d'initiative et qui, en plus entraîne un degré relativement élevé de responsabilité.⁵⁹

Donc on peut dire que la femme cadre est : toute femme ayant eu recours à une formation supérieure qui lui a permis de d'écorder un poste de responsabilité dans une entreprise donnée et c'est à elle que reviennent les décisions les plus importantes.

L'entrée de la femme dans le monde du travail, et l'instruction de la fille et son accession à des niveaux compétitifs ou elle a pu concurrencer les hommes, surtout au niveau des études supérieures, ont joué un rôle très apparent dans la formation du nouveau modèle de famille et dans la détermination des rôles de la femme dans cette nouvelle conjoncture.

Et comme la femme a concurrencé l'homme dans les domaines des sciences et de l'instruction, elle l'a fait aussi dans le domaine du travail dans certains secteurs privé à savoir celui de l'enseignement et celui de la santé ; ce qui signifie sa contribution au double niveau direct et indirect du développement général du pays, et ce à travers son intégration du monde du travail et dans presque tous les

⁵⁸AREZKI Dalila, *Sens non-sens de la famille Algérienne*, édition Spublisud, Paris, 2004, page 16

⁵⁹www.cairne.info/revu-courrier-hebdomadaire-du-cisp-1988-4-P-1-htm(consulté le 08/03/2018 à 17h20)

domaines de la vie active. Sa confirmation s'est accentuée surtout par la politique qu'elle a entretenue à l'égard de l'espacement des naissances et qu'elle a appliquée en toute conscience et pleine responsabilité. Ceci apparaît évidente dans la régression du niveau de la fécondité et la rétrogradation de l'évolution démographique qui a connu après l'indépendance des taux les plus élevés dans le monde.⁶⁰

Le travail des femmes, son caractérisé d'évidence, a eu aussi pour conséquence de diminuer les différences entre les garçons et les filles pour la scolarisation, les familles se mobilisent pour assurer un diplôme à leurs enfants quel que soit le sexe, anticipant le besoin de l'indépendance économique pour les deux sexes et les risques éventuels du chômage dans un couple même si la différenciation entre les garçons et les filles repérable dans leurs goûts et leur loisir, les uns et les autres sont une identité sociale assez proche du fait de la position dominante de capital scolaire.⁶¹

« Les statistiques sur le nombre des femmes activant dans différents secteurs socio-économiques sont éloquentes: la femme représente 43% des magistrats en Algérie, 62% du personnel du secteur de la Santé, 68% du nombre d'enseignants et 51% des journalistes. Mieux encore, les femmes algériennes s'intéressent davantage à l'entrepreneuriat, un créneau dominé quasi-exclusivement par les hommes jusqu'à un passé très proche ». ⁶²

« A fin septembre 2015, la population occupée féminine représentait 18% de la population occupée en Algérie, soit près de 2 millions de femmes qui travaillent, L'effectif des femmes occupées ont été ainsi multiplié par presque 20 depuis l'indépendance ». ⁶³

⁶⁰ Ziani Drid Fatima, La famille Algérienne entre tradition et modernité, thèse de Magister Constantine, 1995, Algérie, Op.cit.

⁶¹ PHILLIPE Champy, CHRISTIAN Etévé, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, 2^{ème} édition NATHAN, Paris, 1994, page 448.

⁶² HANA SBAGHDI, [http://www.aps.dz/index.php?ption=com_k2view=item&id=46671:la-femme alg%C3%A9rienne-et-l-%C3%A9quation-difficile-entre-vie-professionnelle-et-vie-priv%C3%A9e&Itemid=705](http://www.aps.dz/index.php?ption=com_k2view=item&id=46671:la-femme%20alg%C3%A9rienne-et-l-%C3%A9quation-difficile-entre-vie-professionnelle-et-vie-priv%C3%A9e&Itemid=705). [Consulté le 03/02/2018 à 14h48].

⁶³Ibid.,

7- Les obstacles aux quelles les femmes se heurtent

L'activité des femmes fait toujours débat en Algérie, comme dans beaucoup de pays du monde, autrement on trouve que l'activité des femmes en Algérie est face aux différents obstacles.

a- Les obstacles socioculturels

A l'embauche, il existe plusieurs sortes de discriminations comme celui par rapport aux origines, à l'apparence physique, aux mœurs, à l'orientation sexuelle, à l'état de santé ou au handicap...Pour les femmes, nous pouvons retrouver encore d'autres discriminations comme celui de la maternité et les gardes d'enfants. Les patrons font plus attention à l'embauche d'une femme car le fait qu'elle puisse tomber enceinte ne va pas dans l'intérêt de l'entreprise. De plus, après la grossesse, elle aura le droit à un congé maternité. Et son absence peut-être un problème pour l'employeur.

Si elle a déjà un, ou plusieurs, enfants, l'employeur se méfiera car elle risque d'être en retard à cause de l'accompagnement des enfants à l'école, ou d'une indisponibilité de dernière minute car l'un d'eux peuvent tomber malade et obligera la mère à rester auprès d'eux. C'est pourquoi les femmes ont souvent choisis de travailler à temps partiel.

Aussi, la situation des femmes diffère selon les législations des pays, mais également de leur société et culture. Les écarts sont flagrants d'un Etat à un autre et plus globalement, varient, en fonction des continents. Les femmes asiatiques accèdent, par exemple, beaucoup moins au travail qu'en France. Leur taux d'emploi n'atteint pas les 50%, alors qu'il est de 65 et 80% dans l'Hexagone. Cela s'explique par la combinaison d'une double charge : les femmes doivent travailler et s'occuper de leur famille, dans le même temps, les grandes entreprises demandent souvent à leurs salariés d'être disponibles partout et à toute heure.

Les femmes se heurtent également à d'autres barrières liées à la façon de procéder des entreprises. C'est le cas quand les sociétés arrêtent les hauts potentiels

à 30-33 ans, âge où les femmes deviennent généralement mères. Les entreprises évaluent par ailleurs souvent leur cadre selon leur capacité à prendre des décisions individuelles.

Enfin les femmes se posent parfois des barrières elles-mêmes. Conscientes des difficultés auxquelles elles vont être confrontées, elles se restreignent dans leurs aspirations. Seulement, quand elles veulent revenir en selle, c'est souvent trop tard.

b- Les contraintes familiales

Trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, les femmes en rêvent, mais les freins demeurent: culpabilité, manque de temps ou d'argent... pour elles, concilier vie privée et carrière constitue souvent une prouesse.

Une partie des écarts salariaux sont la conséquence des inégalités persistantes dans l'organisation familiale. Les femmes subissent davantage les contraintes des enfants au niveau professionnel : seules 72 % des mères de famille ont un travail, contre 85 % des pères, et parmi ces dernières, un tiers (33 %) travaille à temps partiel, contre seulement 4 % des pères en moyenne.

Une étude réalisée par l'Insee sur les tâches ménagères montre de fortes disparités au sein des couples, à tout âge de la vie. Les inégalités se sont atténuées en trente ans mais restent élevées : les femmes consacrent chaque jour cent quatre-vingt-trois minutes aux tâches domestiques et quatre-vingt-quinze minutes aux enfants (soit quatre heures trente-huit en moyenne), soit deux fois plus que leurs conjoints (deux heures vingt-six en moyenne). Et lorsqu'on regarde en détail, les hommes choisissent en priorité les tâches les plus valorisantes – bricolage, jardinage, jeu avec les enfants –, reléguant les femmes au ménage et à la cuisine.

Si l'égalité n'est pas garantie au sein du couple, la séparation empire parfois les choses. En effet, les divorces réduisent davantage les revenus des femmes que celui des hommes. C'est d'autant plus vrai lorsqu'elles ont plusieurs enfants.

c- Les obstacles sur le lien de travail

Les inégalités de genre sont particulièrement saillantes dans le monde du travail. C'est notamment le cas au niveau des salaires, les femmes continuant d'être moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, mais aussi en ce qui concerne l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Le revenu salarial des femmes est inférieur de 24 % à celui des hommes en 2014, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Si les inégalités se réduisent légèrement (elles étaient de 27 % en 1995), elles restent très marquées parmi les cadres et les hauts revenus.

Les femmes ont atteint des professions plus prestigieuses, elles ont réussi à avoir des postes dits « masculins ». Cependant, si certaines femmes actives atteignent des métiers rentables et haut placés, d'autres, la majorité, n'ont pas pu réussir dans le système de formation nécessaire pour accéder à un secteur rentable, elles ont du se tourner vers des emplois moins qualifiés. Dans les emplois du secteur tertiaire elles sont 87% pour 60% d'hommes.

Aujourd'hui, il y a une bipolarisation qui s'est mise en place, avec d'un côté les femmes dans le tertiaire de l'autre celles qui parviennent aux emplois qualifiés. Malgré le fait que les femmes aient un bon niveau au niveau de la scolarité, la différence est considérable entre le diplôme et l'obtention d'un emploi qualifié. On dit qu'elles sont victimes du « plafond de verre », une frontière magique qui leur permet très rarement d'atteindre les hauts postes tandis que les hommes sont confrontés à une « paroi de verre », ils atteignent facilement les postes les plus hiérarchiques et les plus rentables. On voit donc le blocage auxquelles les femmes se confrontent.

Elles accèdent, à cause des filières choisies préalablement et aux études supérieures s'inscrivant dans la lignée de ces filières, à des postes et à des secteurs peu rentables et sont plus touchés par l'inactivité, le chômage, le temps partiel... Ainsi, elles mettent plus de temps pour accéder à un poste haut placé.

Les discriminations constatées en début de carrière sont encore plus nettes à l'issue de la vie active. En raison des différences de carrières, les femmes partent en moyenne à la retraite un an plus tard que les hommes, avec des droits à la retraite inférieurs de 42 %. L'Insee note toutefois que les droits conjugaux et familiaux (pension de réversion, par exemple) permettent de réduire cet écart à 26 % en moyenne.

Conclusion

Comme conclusion de ce chapitre on dit que le travail de la femme a connu une évolution dans le temps et l'espace et ce grâce aux ambitions et objectifs de femme, ce qui a fait d'elle la femme qu'elle est aujourd'hui présente dans tous les secteurs d'activités.

Chapitre III
Nuptialité et Fécondité
De la femme

Introduction

Ce chapitre traite des informations sur la nuptialité dans le monde et en particulier en Algérie, ainsi que tous ses composant en partant de l'âge au premier mariage jusqu'à la différence d'âge entre les conjoints et enfin une autre partie est consacré à la fécondité et ses déterminants.

A/ La nuptialité

En Algérie La nuptialité est un phénomène démographique étroitement lié aux valeurs et cultures sociales dominantes dans un pays donné. Elle constitue en Algérie, à l'instar des autres pays du monde musulman l'unique cadre institutionnel légal et religieux pour fonder une famille et par conséquent concevoir des enfants. Les profondes mutations que connaît le pays depuis l'indépendance sur les différents plans socioéconomiques et politiques ont entraîné des modifications dans le schéma de nuptialité existant et qui sont traduites par une évolution constante de l'intensité et du calendrier de la nuptialité. L'analyse de ce phénomène contribue efficacement à une meilleure maîtrise d'un des principaux déterminants de la fécondité. Nous entendrons par mariage, les unions consommées qu'elles soient enregistrées ou non à l'état civil.⁶⁴

1- Définition du mariage

Le mariage une étape très importante dans la vie des êtres humaine différentes, sont les définitions qui lui ont été assigné à travers les époques et les sociétés « Le mariage n'est en lui-même qu'une des multiples aspects de l'échange entre groupe humains qui peuvent contracter alliance, grâce aux règles d'exogamie interdisant d'épouser un membre de la famille légale ». ⁶⁵

Autrement dit, le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier

⁶⁴Enquête Algérienne sur la santé de la famille-2002, Analyses approfondies, 2005, Page 50

⁶⁵ANDREE Michel, Sociologie de la famille et du mariage, édition PUF, Paris, 1972, page 55.

(célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent.⁶⁶

Pour la société algérienne le mariage est considéré comme primordial, une union importante pour construire des nouveaux foyers, assurer la procréation et le maintien de la société tout en respectant les règles religieuses.

2- L'évolution de l'âge au premier mariage

L'âge au premier mariage a connu une évolution dans le temps dans différents pays. Les pays occidentaux sont entré dans une troisième phase du point de vu de l'âge au premier mariage :cet âge tend à s'élever .Ainsi cette tendance s'observera pour les deux sexes à partir de 1956 aux état unis ou, en 1975,un démographe constatait que « la femme américaine moyenne est aujourd'hui âgé d'environ 21ans au moment du mariage .Durant les 15année de baby-boom de l'après guerre ,la jeune femme américaine était d'un ans plus jeune elle avait 20ans au premier mariage ».⁶⁷

En France l'âge moyen au premier mariage s'est élevé pour les deux sexes .Entre 1973et1981, il est passé de 24 ,4 à 25,3ans pour les hommes et de 22,4 à 23,1pour les femmes en 1964.La hausse de l'âge au premier mariage a d'abord était interprétée aux Etat unis puis en France comme résultant d'un excès de jeune filles en âge de se marier, en conséquence de l'exposition démographique d'après guerre .Celles-ci se marier plutôt que les garçons (environs 2ans aux États-Unis et en France ne trouvaient pas suffisamment de conjoint d'où l'élévation de l'âge au premier mariage.⁶⁸

⁶⁶<http://www.statniger.org/statistique/file/Annuaire/RGPH/Etat%20matrimonial%20et%20de%20la%20nuptialite.pdf>

⁶⁷ Andrée Michel, Op.cit, Page 169.

⁶⁸ Andrée Michel, Ibid., page 169.

L'instruction est perçue comme un facteur très important dans pour l'élévation de l'âge au premier mariage dans tous les pays d'Amérique latines. Les différences enregistrées selon le niveau d'instruction sont plus fortes que celle liée à l'urbanisation. Ainsi, les femmes qui ont une instruction secondaire ou plus se marient plus de 2ans plus tard que celle sans instruction .Au Mexique, par exemple, l'âge moyen au mariage est de 17,2ans pour les femmes sans instruction de 18,9ans pour celle ayant une instruction secondaire ou plus. Et en France est de 23,7ans chez les femmes cadre moyens et de 24ans chez les femmes cadre supérieur.⁶⁹

➤ Évolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage en Algérie

Les Algériens et les Algériennes se marient tard (31 ans et 28 ans, respectivement). C'est un phénomène récent. En l'espace de trente ans (de 1966 à 1998), les femmes ont retardé de près de 10 ans leur premier mariage et les hommes de plus de 8. Cette évolution de la nuptialité est une des raisons premières de la forte baisse de la fécondité algérienne, tombée de 8 enfants par femme dans les années 1970 à moins de 3 à la fin des années 1990⁷⁰ (Kouaouci, 1992 ; Tabutin, 1995 ; Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000).

Dans le même temps, l'écart d'âge au mariage entre époux s'est fortement réduit, passant de 5,6 ans en 1966 à 3,7 ans en 1998. Dans la mesure où ce décalage traditionnel entre les calendriers masculin et féminin de nuptialité relève d'une certaine conception du mariage (Fargues, 1987, 2000 ; Kateb, 2001).⁷¹

⁶⁹ANDREE Michel, Op.cit, page 169.

⁷⁰ Ait Amara, Hamid, 'Les modalités du mariage', in Dora D. Mahfoudh (coord.), Femmes diplômées du Maghreb: pratiques novatrices, IREP, Tunis, 1994 p. 85-130.

⁷¹ ZAHIA OUADAH-BEDIDI et JACQUES VALLIN, Écarts d'âge entre conjoints en Algérie : Évolution depuis 1966 et disparités régionales, INED, Paris, 2003, Page 280, Op.cit.

3- Différence d'âge entre les conjoints

En France l'écart d'âge entre les deux conjoints au premier mariage « 2ans 1mois » était resté à peu près stable depuis quinze ans, stabilité qui faisait suite à une phase de lente décroissance. Les très légères variations enregistrées depuis l'après guerre s'expliqueraient par des sollicitations mécaniques liées aux effectifs des deux sexes en présence plutôt qu'à des déterminants sociologiques. Aux Etats Unis, on note la même tendance à la baisse sur une longue période : l'écart des âges au premier mariage qui était de 4ans 1mois en 1890 est devenu 2ans et 5mois en 1980. En France comme aux Etats Unis, la répartition des âges au premier mariage est identique : 12 pour cent des conjoints ont le même âge, 71 à 73 % des hommes sont plus âgés que les femmes et 17 à 14 pour cent des femmes sont plus âgées.⁷²

« William Good » attribue la tendance à la baisse à une plus grande liberté de choix des époux qui favoriseraient la sélection du conjoint dans la même cohorte d'âge, à la diminution de l'importance accordée à la construction d'un pécule avant le mariage. Ainsi en Allemagne, selon « G. Baumert », avant la première guerre mondiale, on croyait très généralement que le mari devait être de (5 à 10) ans plus âgé que sa femme, tout, tout autre comportement était considéré comme déviant particulièrement dans les classes moyennes. En 1774, en Allemagne de l'ouest, la différence d'âge entre conjoints au premier mariage n'était plus que de deux ans et 7 mois « 25,6ans pour les hommes, 22,9ans pour les femmes ». ⁷³

Autrement en trouve qu'en Algérie l'amélioration de la condition féminine et l'évolution des rapports conjugaux comptent parmi les principaux facteurs de la transition de la fécondité. L'écart d'âge entre époux en est un important indicateur. En Algérie, en trente ans, l'augmentation spectaculaire de l'âge moyen au premier mariage des femmes (de 18 à 28 ans) et celui des hommes (de 24 à 31 ans) s'est accompagnée d'une forte réduction de l'écart d'âge entre conjoints qui est passé de 5,6 ans en 1966 à 3,7 ans en 1998.⁷⁴

⁷² ANDREE Michel, Op.cit, page 172.

⁷³ ANDREE Michel, Ibid., page 172.

⁷⁴ ZAHIA OUADAH-BEDIDI et JACQUES VALLIN, Op.cit., Page 279.

L'analyse de la dynamique globale de cet écart d'âge au niveau national sur une période d'un demi-siècle (1948–1998) et l'analyse des variations régionales actuelles mettent en lumière les liens très forts que cette évolution entretient avec le contexte socio-économique et culturel (instruction et activité des femmes, mais aussi, confort et conditions d'habitat, place de l'activité agricole, etc.). Toutefois, les difficultés socio-économiques conjoncturelles (chômage, précarité, pénurie de logement) atténuent l'influence de ces derniers sur l'écart d'âge entre conjoints, en contraignant une part des hommes à retarder leur mariage plus qu'ils ne le souhaiteraient, ralentissant ainsi la réduction des écarts d'âge entre époux.⁷⁵

L'analyse du marché matrimonial dans une optique séparatrice entre la nuptialité masculine et féminine, ne pourrait cadrer avec le concept même du marché matrimonial. Le choix du conjoint se heurte réellement à deux types de contraintes. Au niveau individuel, à travers les règles sociales et les valeurs inhérentes à l'individu, et au niveau plus agrégé à travers les conditions d'équilibre du marché matrimonial traduisant les comportements en la matière. L'écart d'âges entre conjoints est un facteur étroitement lié à ces contraintes, son évolution dans la société, met en évidence le changement dans le temps des valeurs et conceptions sociologiques sur ce phénomène. Il peut servir également comme outil d'évaluation d'éventuels déséquilibres du marché matrimonial.

La répartition sommaire des femmes mariées au moment de l'enquête selon la différence d'âge avec leurs conjoints fait ressortir que près de 38 % sont plus jeunes de 5 à 9 ans, 28.4 % de moins de cinq ans, 15 % plus jeunes de 10 à 14 ans, par contre moins de 5 % ont déclaré être plus âgées que leurs maris.

La différence d'âge moyenne entre conjoints est estimée à 6.9 années, cependant elle est loin d'être uniformément distribuée. Les caractéristiques socioéconomiques font apparaître des disparités notables. Le milieu de résidence et l'âge de la femme au moment de l'enquête ne semblent pas produire de différences dans l'écart d'âges au mariage, par contre l'effet du niveau d'instruction est largement perceptible,

⁷⁵ Zahia Ouadah-Bedidi, Op.cit., page 279.

notamment entre les femmes analphabètes et celles ayant achevé le niveau secondaire ou plus.

Cependant, les différences apparaissent encore plus selon la période de mariage, les générations qui se sont mariées durant la période 1964-1969 observent un écart d'âges entre conjoints le plus grand. Estimé à 10 années en moyenne, cet écart s'atténuera à 7.6 pour les femmes qui se sont mariées entre 1970-1974, puis observera une tendance à la baisse moins atténuée pour se stabiliser à 6.5 années en moyenne pour les mariages contractés durant les périodes 1975-1979, 1980-1984 et 1985-1989. Au-delà, la différence d'âge moyenne entre conjoints augmentera pour atteindre 7.8 années en moyenne.

Un autre facteur discriminant dans l'écart d'âges observé entre les époux réside dans l'âge au premier mariage, d'ailleurs les disparités les plus importantes sont observées à travers cet indicateur. L'écart d'âge entre les époux atteint des valeurs maximales auprès des femmes qui ont contracté une première union à un âge relativement précoce ou relativement tardif (moins de 20 ans ou plus de 30 ans), atteignant une valeur moyenne de 8 années. En revanche, des disparités plus réduites sont observées au sein même de la catégorie des femmes qui se sont mariées à un âge de 30 ans et plus, avec une valeur médiane de quatre années d'écart. Par contre, les femmes qui ont contracté une première union entre 25 et 29 ans enregistrent un écart d'âge relativement réduit (inférieur à cinq ans en moyenne).

Ces disparités traduisent un double effet : l'effet de génération par un mariage plus précoce des femmes par rapport aux hommes et un effet dû au déséquilibre du marché matrimonial qui, par le recul de l'intensité de la nuptialité accentue l'écart d'âges entre les conjoints.⁷⁶

⁷⁶ Enquête Algérienne, Op.cit, Page 65

B/ La fécondité

1- Définition de la fécondité

La fécondité comme phénomène qui gagne une importance vitale dans le maintien de la reproduction et la continuité de l'espèce humaine est définie comme : «La capacité dont jouissent les femelles des êtres vivants organisés d'assurer la reproduction ». ⁷⁷

C'est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde. ⁷⁸

«C'est la capacité de reproduction d'un individu, d'un couple, un groupe ou une population, on emploie le terme fécondité au lieu de natalité lorsque les naissances sont mises en relation avec l'effectif des femmes d'âge fécond ». ⁷⁹

Le taux de fécondité correspond au nombre d'enfants nés vivants rapporté au nombre des femmes en âge de procréer dans un temps et un espace donnés. Le taux de fécondité varie avec l'âge dans certains pays d'Afrique il est déjà élevé pour les 15-19ans alors qu'il est de 0 en Chine pour la même tranche d'âge. ⁸⁰

2- L'évolution de la fécondité

❖ Dans le monde

La fécondité est d'une importance majeure perçue comme sujet d'actualité est devenu le centre d'intérêt de plusieurs démographes cherchant à comprendre le développement et le comportement de celle-ci.

La fécondité a connu un développement instable dans les dernières décennies. La période de 20 ans de 1970 à 1990 a été témoin d'une chute substantielle de la fécondité, de 36 pour cent en moyenne dans les régions en développement et de 23 pour cent dans les régions développées. La baisse, de 25 pour cent à près de 60 pour

⁷⁷ www.cntrl.fr/definition/fecondite/, (consulter le 28/02/2018 à 20h).

⁷⁸ http://www.ons.dz/IMG/pdf/Note_explicative.pdf (consulter le 29/02/2018 à 21:25)

⁷⁹ www.ined.fr/lexique/fecondite/ (consulter le 29/02/2018 à 22h10)

⁸⁰ DORTIER Jean-François, *Le dictionnaire des sciences humaines*, édition Sciences humaines, Paris, 2004, page 240

cent selon les régions, a eu lieu dans la quasi-totalité des régions du monde, les seules exceptions étant l'Afrique sub-saharienne (seule l'Afrique du Sud y a connu une baisse), et l'Europe de l'Est. Les baisses les plus fortes ont été 59% en Asie du Sud, 42% en Amérique centrale et 41% en Europe du Sud. Des baisses plus modérées, comprises entre 30 et 40 pour cent, se sont produites dans les Caraïbes (38%), en Amérique du Sud (37%), Europe de l'Ouest (36%) et Afrique du Sud (30%). Le tableau 1 donne le détail pour chacune des régions du monde telles qu'elles sont définies par les Nations Unies, avec l'Afrique divisée en 5 régions, l'Asie en 4 régions, l'Europe en 4 régions, L'Amérique Latine et les Caraïbes en 3 régions, l'Océanie en 4 régions, et L'Amérique du Nord en région seule.⁸¹

Au niveau des pays, on peut voir dans le tableau n°1 (Voir dans les annexes) que les chutes les plus impressionnantes se sont produites à Hong-Kong (67%), en Corée du Sud (66%), en Thaïlande (61%) et en Chine (59%). Le fait que la fécondité a évolué de façon comparable dans ces quatre pays est une indication que la chute de fécondité en Chine se serait sans doute produite sans la politique gouvernementale de l'enfant unique, ces trois autres pays n'ayant aucune mesure contraignante dans leur programme de planification de la famille. Ce qui prouve une fois de plus que le meilleur prédicateur de la diffusion de nouvelles normes de fécondité est la culture (et la langue parlée). Les autres pays avec une baisse de 50% ou plus sont Martinique et Cuba (57%), Guyane (56%), Guadeloupe (53%), Singapour (51%), et Surinam (50%).⁸²

Alors qu'en 1970 l'Europe de l'Est avait la fécondité la plus basse d'Europe, avec juste 2,1 enfants par femme et l'Europe du Sud la plus élevée avec 2,7 enfants, en 1990 la situation se trouve inversée, et l'Europe de l'Est, avec un niveau inchangé, à la fécondité la plus élevée d'Europe, tandis que l'Europe du Sud, avec 1,6 enfants, a la fécondité la plus faible.⁸³

⁸¹<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-p-13.htm>

⁸²Ibid.,

⁸³Ibid.,

En 1985-90, juste avant la Conférence mondiale de la population du Caire de 1994, il y avait encore 72 pays avec une fécondité de 5 enfants ou plus. Parmi eux 49 pays, dont 35 en Afrique, avaient une fécondité de 6 enfants ou plus. Onze pays avaient 7 enfants ou plus, tous en Afrique sauf l’Afghanistan et le Yémen, qui avait la plus haute fécondité du monde, 8,4 enfants.⁸⁴

À l’autre extrémité, 69 pays avaient moins de 3 enfants, parmi lesquels 39 pays avaient une fécondité inférieure au niveau de remplacement, 2,1 enfants par femme, tous des pays développés occidentaux, sauf cinq en Asie de l’Est et deux dans les Caraïbes. Six avaient une fécondité inférieure à 1,5 enfant par femme : Hong-Kong, Italie, Allemagne, Autriche, Luxembourg et Espagne. Au milieu il y avait 56 pays avec une fécondité en transition comprise entre 3 et 5 enfants.⁸⁵

Entre 1990 et 2005 la fécondité a continué à chuter, de 15 pour cent pour l’ensemble des Régions développées et 25 pour cents pour les régions en développement. Le tableau 1 montre que les baisses les plus fortes ont eu lieu en Europe de l’Est (40%) et en Afrique du Nord (37%). L’Amérique centrale (31%), l’Asie de l’Est (30%), l’Afrique du Sud, l’Asie occidentale et l’Asie centrale du Sud (29%) ont connu des baisses sensibles mais plus modérées. L’Afrique de l’Est (15%) et l’Afrique de l’Ouest (16%) ont connu un début de baisse, tandis que l’Afrique centrale (5%) n’a toujours pas bougé.⁸⁶

⁸⁴<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-p-13.htm>, Op.cit.

⁸⁵Ibid.

⁸⁶Ibid.,

Tableau n°1 : Déclina de la fécondité dans le monde

Hong-Kong	67 77	Iran	62 62	Hong-Kong	77
coré du sud	66 66	maladive	57 57	coré du sud	74
Thaïlande	61 61	Mongolie	57 57	chine	72
chine	59 59	Bhoutan	53 53	Mongolie	72
Martinique	57 57	Algérie	52 52	Tunisie	70
cuba	57 57	Tunisie	51 51	Thaïlande	69
Guyane	56 56	Emirat Arabe Unis	48 48	Koweït	69
Guadeloupe	53 53	Arménie	48 48	Iran	69
Singapour	51 51	Lybie	46 46	Vietnam	68
Suriname	50 50	Oman	46 46	Azerbaïdjan	66
Espagne	49 49	série	44 44	Algérie	66
Barbade	49 49	Laos	44 44	Mexique	64
Maurice	49 49	Romanie	43 43	Maroc	64
Colombie	49 49	Azerbaïdjan	43 43	Bahreïn	63
R, Dominicaine	48 48	urbaine	43 43	Myanmar	63
réunion	47 47	Maroc	43 43	Emirat Arabe Unis	62
Koweït	47 47	Slovaquie	43 43	cuba	61
Jamaïque	46 46	Moldavie	43 43	Polynésie- française	61
Mexique	46 46	Trinidad et Tobago	43 43	Arménie	61
Italie	46 46	Vietnam	42 42	Singapour	61
				Turquie	61
				Costa-Rica	61
				Guadeloupe	61
				Martinique	60
				Guyane	60

Source : United Nations, World Population Prospects The 2006 Revision.

Au niveau des pays (voir tableau n°1), on constate avec surprise que la baisse la plus spectaculaire s'est produite en Iran (62%) qui a vu sa fécondité réduite de presque deux tiers en l'espace de 15 ans, la chute la plus rapide jamais enregistrée dans le monde. Alors qu'on aurait pensé qu'un gouvernement musulman fondamentaliste aurait poussé à conserver une fécondité élevée, le gouvernement iranien a fait preuve de beaucoup de pragmatisme et a développé un excellent programme de planification de la famille afin de faire tomber le niveau de fécondité de la population qui était un frein au développement économique du pays.⁸⁷

On trouve assez près derrière les Maldives et la Mongolie (57%), le Bhoutan (53%), l'Algérie (52%) et la Tunisie (51%) qui ont tous réduit de manière impressionnante leur fécondité de plus de moitié en l'espace de 15 ans.

Globalement, de 1965 à 2000, les régions développées ont réduit leur fécondité de 34 pour cent et les régions en développement de 52 pour cent. L'Asie de l'Est arrive en tête avec 69 pour cent, suivie de l'Amérique centrale (60%), de l'Afrique du Nord (54%) et de l'Amérique du Sud (53%).

Onze pays ont vu leur fécondité réduite des deux tiers ou plus : Hong-Kong (77%), Corée du Sud (74%), Chine (72%), Mongolie (72%), Tunisie (70%), Thaïlande (69%), Koweït (69%), Iran (69%), Vietnam (68%), Azerbaïdjan (66%) et Algérie (66%).

En 2000-2005, la fécondité était de 1,6 enfant par femme dans les régions développées et de 2,9 enfants dans les régions en développement. Mais parmi ces dernières il y avait une grande différence entre les 50 pays officiellement désignés comme "pays les moins développés", dont 33 sont en Afrique subsaharienne, 15 en Asie ou Océanie, et un, Haïti, en Amérique, avec une fécondité de 5,0 enfants et le reste des régions en développement dont la fécondité n'était que de 2,6 enfants.

Seulement trois régions, l'Afrique centrale (6,2), l'Afrique de l'Ouest (5,8) et l'Afrique de l'Est (5,6) avaient une fécondité supérieure à 5 enfants par femme. Plusieurs régions avaient une fécondité proche de trois enfants : L'Afrique du Nord,

⁸⁷ <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-p-13.htm>, Op.cit.

l'Asie centrale du Sud et l'Asie de l'Ouest (3,2) et l'Afrique du Sud (2,9). Les trois régions de l'Amérique latine avaient une fécondité comprise entre 2,5 et 2,7. L'Amérique du Nord était à 2,0, l'Asie de l'Est et l'Europe du Nord à 1,7, suivis de l'Europe de l'Ouest (1,6), l'Europe du Sud (1,4) et l'Europe de l'Est (1,3).⁸⁸

Globalement, 81 pour cent de la population mondiale vivait dans un pays avec une fécondité inférieure à trois enfants, dont 43 pour cent dans l'un des 66 pays avec un niveau inférieur au seuil de reproduction. Le problème créé par la fécondité élevée n'était plus circonscrit qu'aux 9 pour cent de la population mondiale vivant dans un des 33 pays avec une fécondité supérieure à 5 enfants, au lieu de 66 pour cent un demi-siècle auparavant. On peut donc dire que la transition démographique, qui n'avait encore pratiquement pas commencé dans les pays du tiers-monde il y a 50 ans, est aujourd'hui terminée pour la plus grande partie du monde, mais qu'il reste encore 10 pour cent de la population du monde vivant dans un pays avec une fécondité en cours de transition, entre 3 et 5 enfants, et 9 pour cent dans un pays n'ayant pas encore commencé, ou ayant tout juste commencé, la transition.⁸⁹

⁸⁸<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-p-13.htm>, Op.cit.

⁸⁹Ibid.,

Tableau n° 2 : Pays avec les plus fortes et plus faible fécondité en 2000-2005

Afghanistan	7,5	7.5	Hong Kong	0, 94
Niger	7,4	7.4	Ukraine	1,15
guinée	7,1	7.1	république-Tchik	1,18
Timor-Oriental	7,0	7.0	Slovaquie	1,22
Burundi	6,8	6.8	Slovénie	1,23
Liberia	6,8	6.8	Biélorussie	1,24
Angola	6,8	6.8	coré du sud	1,24
Ouganda	6 ,7	6.7	Lettonie	1,25
Mali	6,7	6.7	Pologne	1,25
Congo	6,7	6.7	Bulgarie	1,26
Tchad	6,5	6.5	Tétouanai	1,28
sierra –Léone	6,5	6.5	Grèce	1,28
somali	6,4	6.4	Bosnie	1,28
Burkina	6,4	6.4	Italie	1,29
Malawi	6,0	6.0	Espagne	1,29
Yémen	6,0	6.0	Romanie	1,29
Rwanda	6,0	6.0	japon	1,29
bénin	5,9	5.9	Hongrie	1,30
Nigeria	5,8	5.8	Russie	1,30
guinée	5,8	5.8	Arménie	1,35

Source : United Nations, World Prospects the 2006 Revision.

Vingt-neuf pays avaient une fécondité très basse, inférieure à 1,5 enfant par femme, dont 17 inférieurs à 1,3 enfant (tableau n°2 dans les annexes). Les fécondités les plus basses étaient à Hong-Kong (0,94), en Ukraine (1,15) et en République Tchèque (1,18). À l'autre bout, trente-trois pays avaient une fécondité de 5 enfants ou plus, dont 17 avaient encore plus de 6 enfants. Les plus fortes fécondités étaient en

Afghanistan (7,5), au Niger (7,4), en Guinée-Bissau (7,1), au Timor-Oriental (7,0), au Burundi, au Liberia et en Angola (6,8).⁹⁰

La grande différence de fécondité du groupe des pays "les moins développés" et des autres pays en développement est une indication de la relation entre niveau de fécondité et niveau de développement économique. Il n'est cependant pas clair que l'un est la conséquence de l'autre. Il est probable, dans les pays les moins développés, que l'un et l'autre sont conjointement les conséquences de facteurs politiques et culturels qui posent un frein tout autant au développement économique qu'au déclin de la fécondité.⁹¹

Les pays d'Europe de l'Est, issus de l'Union Soviétique ou de ses anciens satellites, méritent une attention particulière. Leur fécondité, qui était au niveau de remplacement, a chuté à des niveaux très bas, 1,3 enfant, après la chute des régimes communistes qui les gouvernaient. Cela peut s'expliquer par le fait que, bien qu'ils désireraient toujours avoir deux enfants, ils désirent aussi vivre avec les mêmes conditions de bien-être que dans les pays de l'Europe occidentale dont ils sont maintenant proches, mais qu'ils n'en ont pas les moyens économiquement. On trouve une situation un peu semblable en Italie, où les enquêtes d'opinion indiquent que les femmes désirent, en moyenne, vouloir deux enfants, mais n'en ont que 1,3 à cause de la situation économique (manque de logements, manque de crèches, vie chère, etc.).⁹²

❖ En Algérie

La tendance de la fécondité en Algérie a connu une baisse régulière produite par des facteurs divers d'une période à l'autre. Autrement du 1^{er} janvier 2016, la population algérienne a atteint 40,4 millions d'habitants et, selon les estimations de l'Office national des statistiques, elle aurait augmenté encore de 800 000 personnes au premier janvier 2017, compte tenu de la reprise soutenue de la natalité observée

⁹⁰<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-p-13.htm>, Op.cit.

⁹¹Ibid.,

⁹²Ibid.,

depuis une dizaine d'années. En effet, pendant deux années consécutives (2014 et 2015), l'Algérie a enregistré plus d'un million de naissances par an.⁹³

Pourtant au début des années 2000, après trois décennies de baisse très rapide, la fécondité algérienne en était arrivée au seuil du renouvellement des générations tant attendu des promoteurs du programme de limitation des naissances. De 8,1 en 1970, le nombre moyen d'enfants par femme avait été divisé par trois, atteignant 2,2 en 2002. Par sa rapidité, cette baisse de la fécondité avait surpris nombre de spécialistes. Pendant longtemps, l'Algérie avait véhiculé l'image d'un pays surpeuplé, à fécondité très élevée et à forte croissance démographique. Dans les années 1970, personne n'imaginait qu'une baisse aussi rapide puisse se réaliser dans ce pays aux traditions natalistes prônant que la meilleure pilule était le développement.⁹⁴

La baisse a été d'autant plus spectaculaire qu'elle avait tardé à venir. Entamé d'abord dans les villes et dans certaines catégories sociales, en particulier parmi les plus instruites, le mouvement a très rapidement gagné l'ensemble du pays. Au tournant du siècle, tout semblait indiquer qu'une telle chute conduirait bientôt, comme en Europe, à des taux de fécondité nettement inférieurs à 2. C'était d'autant plus probable que c'était ce qui se produisait déjà dans tous les pays en développement ayant connu des chutes rapides de fécondité. Dès le milieu des années 1990 par exemple, la Thaïlande était à 1,8 enfant par femme, Cuba et Singapour à 1,6, la Corée du Sud à 1,5 tandis qu'avec 0,8 enfant par femme, Hong Kong avait même dépassé l'objectif de l'enfant unique que poursuivait la Chine communiste. Et d'ailleurs, dans tous ces pays, à l'exception du cas déjà extrême de Hong Kong, la fécondité a continué à baisser depuis, tandis que d'autres pays du sud voyaient à leur tour leur fécondité tomber à moins de 2 : Iran, Émirats arabes unis, Liban, Chili, Brésil, Vietnam et, finalement, la Chine elle-même. Alors, pourquoi pas l'Algérie ? D'autant plus que c'était déjà ce qu'on observait dans les grandes villes

⁹³Zahia Ouadah-Bedidi, Plus de doute, la fécondité augmente en Algérie, Orient XXL, Magazine, 4 Avril 2017

⁹⁴Zahia Ouadah, Ibid.

algériennes (1,9 en 1998 puis 1,4 en 2001 pour Alger, 1,9 en 1998 à Annaba et Tizi-Ouzou).

Il n'en fut rien. Bien au contraire, depuis une quinzaine d'années, l'Algérie connaît une vive remontée de sa fécondité. En 2014, celle-ci a dépassé les trois enfants par femme. Tout comme ce fut le cas pour la baisse, cette hausse a d'abord touché les grandes villes avant de s'étendre au reste du pays. Les deux grands instruments de la baisse de la fécondité ayant été le report de l'âge au mariage et la diffusion de la contraception, la première chose à faire est sans doute d'examiner leur évolution récente.⁹⁵

3- La contraception

La contraception étant définie comme « le fait d'empêcher la conception d'une grossesse d'y mettre volontairement un obstacle par les méthodes anticonceptionnelles».⁹⁶

Comme on peut aussi dire que c'est « un ensemble de méthodes empêchant la fécondation»⁹⁷

La contraception est perçue comme moyen ayant pour but de ralentir ou stopper la fécondité ce phénomène a vu le jour dans les dernières décennies.

Dans le monde, environ 63% des femmes de 15 à 49 ans, mariées ou vivant maritalement, utilisent un moyen de contraception en 2011, contre 55% en 1990. Le recours à la contraception varie beaucoup selon les pays : de 4 % au Sud-Soudan à 88 % en Norvège. L'Afrique est le continent où la contraception est la moins répandue, elle concerne moins d'une femme d'âge fécond sur trois. En Afrique subsaharienne (au sud du Sahara), notamment, l'accès aux méthodes contraceptives reste difficile.

Une partie des couples n'ont pas besoin de recourir à la contraception, soit parce qu'ils cherchent à avoir un enfant ou en attendent un, soit parce qu'ils se savent stériles. Toutefois en 2011, 143 millions de femmes, dont les majorités vivent dans

⁹⁵Zahia Ouadah-Bedidi , Op.cit.

⁹⁶ <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/contraception>

⁹⁷ <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/la-contraception-dans-le-monde>

des pays en développement, n'utilisent pas de moyens de contraception alors qu'elles ne veulent plus avoir d'enfants ou souhaiteraient espacer les naissances.⁹⁸

En Algérie vers les années 1995, la prévalence actuelle de la contraception était de 57%. Le rythme de diffusion de la pratique contraceptive a été constant mais inégal : une femme sur 15 utilisait une méthode contraceptive en 1970 (7%). Ce ratio passe à une femme sur 4 en 1984 (25%), à une femme sur deux en 1992 (51%). Le taux de prévalence contraceptive a été multiplié par 8 en 25 ans (1970-1995). Par rapport à 1986, la prévalence a augmenté de plus de 20 points, soit de manière relative de 58%.

Entre 1992 et 1995, malgré les événements politiques, sécuritaires et économiques vécus par la population, le gain a été de 12% soit 4% de régression par an.

En 1992, le taux de pratique contraceptive était de 60% chez les femmes instruites contre 44% chez les femmes illettrées.

Les femmes utilisent surtout (87%) une méthode moderne et seulement 13% une méthode traditionnelle. La pilule est la méthode contraceptive la plus utilisée (78%) suivie par l'allaitement maternel (8%), le stérilet (7%), le calendrier (4%), les condoms (1%), le retrait (1%), les injections (0,1%) et les autres méthodes (0,5%). La pilule est la principale méthode contraceptive à tous les âges, mais les femmes de moins de 20 ans et les plus âgées utilisent relativement moins la pilule.

En 1995, en milieu urbain, la prévalence était de 57,2%, en milieu rural, elle est de 56,6%. Les méthodes contraceptives modernes sont les plus fréquemment utilisées quel que soit le milieu. Les méthodes traditionnelles deviennent plus utilisées en milieu urbain qu'en milieu rural.

La prépondérance de la pilule en milieu rural est plus prononcée qu'en milieu urbain.

La durée moyenne globale d'utilisation d'une méthode contraceptive était en 1995 de 31 mois. La variabilité est grande selon la région, plus élevée au nord qu'au

⁹⁸<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/la-contraception-dans-le-monde>, Op.cit.

sud. Les durées d'utilisation sont analogues en milieu rural et en milieu urbain. Selon le type de logement, la durée de la contraception est plus longue pour les femmes habitant les appartements et plus courte pour celles logeant dans des habitations précaires. La durée moyenne de l'aménorrhée post-partum, qui était de 7,1 mois en 1986 est passée à 5,4 mois en 1992, soit une régression de 1,7 mois en 6 ans. Cette durée augmentait avec l'âge, était légèrement plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, baissait sensiblement quand le niveau d'instruction de la femme augmentait. Plus les femmes sont instruites et moins elles allaitent leurs enfants.

Toutes les Algériennes n'ont pas le même comportement vis-à-vis de la contraception.

De ce point de vue également l'Algérie est plurielle. Les différences entre les régions sont nettes et liées à la force de la tradition, à la qualité de l'information et des services offerts.

De nombreux obstacles à la contraception sont susceptibles d'être levés par une meilleure communication sociale et une meilleure gestion locale du programme de planning familiale.⁹⁹

L'infléchissement de la fécondité des femmes mariées est également lié au recours des couples à la contraception, notamment moderne. Cette contraception qui permettra au couple d'éviter entre autres, les grossesses non désirées ou non programmées.

L'utilisation des moyens contraceptifs concerne actuellement plus de la moitié des couples. En effet, La prévalence de la pratique contraceptive, toutes méthodes confondues s'élevait à 57% ses dernières années contre 8% en 1970. Le taux de prévalence de la contraception moderne a atteint 51% en 2002 alors qu'il était de 1.5% en 1970. C'est dire l'importance du progrès enregistré par la diffusion contraceptive à travers le territoire national.

La diffusion de la contraception a été renforcée au cours des années 90 quel que soit le milieu de résidence ou la catégorie sociale. A titre d'illustration, le taux

⁹⁹<http://dzayer24.com/quelle-contraception-en-algerie-56ba28caac2e4c2302acbe06-a>

de prévalence contraceptive est de 59 % en milieu urbain contre 54.4% en milieu rural en 2002.¹⁰⁰

4- L'espace des naissances

Le risque de décès des jeunes enfants augmente de près de 50 % si l'intervalle entre deux naissances est inférieur à deux ans.

La naissance d'un autre bébé constitue l'une des plus grandes menaces pour la santé et la croissance d'un enfant de moins de deux ans. Le sevrage se fait trop brusquement et la mère a moins de temps à consacrer à la préparation des aliments spéciaux dont a besoin un jeune enfant. Il se peut aussi qu'elle n'ait plus le temps d'accorder à l'enfant plus âgé l'attention et les soins voulus, surtout lorsqu'il est malade. Il arrive souvent de ce fait que les enfants nés à moins de deux ans d'intervalle ne se développent et ne grandissent pas aussi bien physiquement ou mentalement que les enfants qui ont plus de deux ans d'écart.

Une mère a besoin de deux ans pour que son organisme récupère entièrement après une grossesse et un accouchement. Sa santé est donc menacée si les grossesses sont trop rapprochées. La mère a besoin de temps pour retrouver la santé, reconstituer son état nutritionnel et récupérer ses forces avant d'avoir un autre enfant. Les hommes doivent savoir qu'il est important d'attendre deux ans pour avoir un nouvel enfant et de limiter le nombre de grossesses pour protéger la santé de la famille.

Si une femme se trouve à nouveau enceinte avant d'avoir pu entièrement récupérer ses forces, son bébé risque de naître prématurément, avec un poids insuffisant. Un bébé dont le poids est insuffisant a moins de chances de bien grandir, il tombera plus souvent malade et courra quatre fois plus de risques de mourir avant d'avoir atteint l'âge d'un an qu'un bébé né avec un poids normal.¹⁰¹

¹⁰⁰ Enquête Algérienne, Op.cit, Page 48.

¹⁰¹<https://www.unicef.org/french/ffl/01/2.htm> (Consulter le 28/02/2018 à 21h45)

❖ En Algérie

Les premières années d'indépendance ont connus un taux considérable d'accroissement de la population ce phénomène est dû aux changements qui ont caractérisé le cadre social et le domaine économique, c'est grâce au développement de ce dernier que la population a amélioré son niveau de vie et l'implantation d'infrastructures sanitaires (centres hospitaliers) et la promotion de la prise en charge médicale ont fait que la taux de la mortalité diminue chez les enfants.

Un autre constat, celui de la tranche active, qui a plusieurs chances de travailler. La croissance démographique après l'indépendance a pour causes :

- 1- Diminution du taux de mortalité (1966) au niveau de toutes les tranches d'âge par rapport aux années précédentes.
 - 2- Amélioration du niveau de vie et promotion de la prise en charge médicale.
 - 3- Hausse du taux de mariage ce qui a entraîné bien sur un taux de fécondité considérable.
 - 4- Instauration d'un climat de paix et de sécurité après la fin de la guerre de libération.
 - 5- Perfectionnement des procédés de recensement de la population (Saïd Merbeii-1984.
 - 6- l'analphabétisme comme étant un facteur déterminant de l'explosion démographique:
- ✓ Mariage précoce chez les jeunes filles analphabètes (17 ans) tandis que chez les jeunes filles instruites l'âge est estimé à 22 ans.
 - ✓ Taux d'enfantement considérables chez les femmes analphabètes (en 1980, plus de 90% des naissances étaient attribués à des femmes analphabètes) (Drid Fatima 1993/1994).

Le taux de croissances naturelle qu'a connu l'Algérie dans les années 70/80 était le taux le plus élevé dans le monde .Cette réalité s'explique par des facteurs que nous avons annonçais ci-dessus (taux élevés d'analphabétisme, mariage précoce, le non application des procédés de régulation des naissances par les couples mariés avec

rigueur comme on peut ajouter aussi l'hégémonie des coutumes et traditions qui influent d'une façon ou d'une autre sur la grandeur de famille.¹⁰²

La généralisation progressive et rapide de l'usage de la contraception augure d'un passage à un contrôle de la descendance en fonction des conditions économiques et sociales des couples. Le passage du modèle de la famille nombreuse dominante à la famille nucléaire avec une descendance restreinte est en voie de se réaliser. Les enquêtes PAPFAM 2002 (ONS, 2004) et MICS3 2006 (ONS, 2007) montrent une progression très rapide de l'usage de la contraception chez les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans. Le taux de prévalence contraceptive (méthode de contraception moderne) est de 52 % de façon presque équivalente aussi bien en milieu urbain que rural.

La prévalence contraceptive (méthodes modernes) a progressé rapidement au cours de ces dernières décennies (1,5% en 1970 et 31,1 % en 1986).

D'autre part, les 2/3 des femmes mariées ayant 2 enfants ou plus utilisent la contraception. Les femmes âgées de 40 à 44 ans sont en proportion (68,9 %) celles qui déclarent le plus un usage contraceptif. Probablement une contraception d'arrêt de la reproduction.

Si l'on se fie aux résultats des enquêtes de 2002 (PAPFAM) et de 2006 (MICS3), 99,9 % des femmes en âge de procréer connaissent au moins une méthode moderne. La pilule est la méthode contraceptive la plus répandue, suivie par le DIU dont l'usage concerne une faible proportion de femmes (2 %). Contrairement à la Tunisie où elle est la deuxième méthode contraceptive, la stérilisation féminine est pratiquement inexistante. En Algérie, l'avortement volontaire, comme substitut à la contraception ou suppléant à un échec, n'apparaît pas dans les statistiques connues bien qu'il soit autorisé dans le cas où la santé voire même la vie de la mère est menacée.

¹⁰²ZIANI DRID Fatima, La famille Algérienne entre tradition et modernité, Thèse de Magister Constantine, Algérie, 1995, Op.cit.

L'hypothèse d'un passage à un nouveau modèle familial chez les nouvelles générations est renforcée par les opinions émises dans les questions posées sur le nombre idéal d'enfants, qui ne dépasse pas quatre enfants pour les différents groupes d'âge de femmes mariées. Ainsi 47,5 % des femmes mères de 3 enfants ne désirent plus avoir d'autres enfants (ONS, 2004).¹⁰³

Conclusion :

A travers ce chapitre on a pu comprendre et avoir toute les informations concernant les deux phénomènes chose qui nous à facilitera le travail et qui aidera les lecteurs à comprendre le contenu.

¹⁰³<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-1-page-155.htm>

Chapitre IV

Méthode Utilisée

Introduction

Ce chapitre est constitué d'un ensemble d'éléments définis, concernant la méthodologie utilisée durant la recherche tel que les techniques, la pré-enquête ainsi que les difficultés rencontrés.

1- La méthode et les techniques utilisées

Tout scientifique doit se baser sur une méthode de recherche et des techniques car une recherche effectuée sans méthodologie préalable se condamnerait à errer sur les chemins sinueux de l'herméneutique et de l'extrapolation aléatoire donc cela signifie pour autant qu'il ne peut y avoir de science.

Sans conscience méthodologique n'est qu'une ruine de la recherche cette dernière est considérée comme : « un ensemble de règles ou de procédés pour atteindre dans les meilleures conditions un objectif »¹⁰⁴.

➤ La méthode

L'utilisation de la méthode est indispensable dans chaque recherche scientifique. Dans la mesure où la méthode est déterminée par l'objectif poursuivi, elle est un ensemble de pratiques et de procédures mises en œuvre en vue d'obtenir des résultats scientifiques¹⁰⁵.

Selon GRAWITZ, Madeleine, « La méthode est un ensemble des opérations intellectuelles permettant par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie ». ¹⁰⁶

Notre objectif qui vise à analyser, comprendre le fondement d'un phénomène étudié, la méthode qu'on a utilisée est la méthode qualitative descriptive, qui nous a servi à décrire, analyser le phénomène du travail des femmes salariées de la

¹⁰⁴ GRAWITZ Madeleine, Op.cit., page 275.

¹⁰⁵ Angers Maurice, Op.cit., page 58.

¹⁰⁶ GRAWITZ M., Méthodes des sciences sociales, 11^{ème} éd. Dalloz, Paris, 2001, page 419.

banque de Bejaia; notamment les cadres ainsi comprendre son influence sur la fécondité.

➤ **Les techniques utilisées**

Une fois que la méthode qualitative s'est révélée à nous comme la plus appropriée à notre thème; la technique qu'on a utilisé est l'entretien qui consiste à organiser une conversation entre enquêté et l'enquêteur, par conséquent, on a réalisé des rencontres et des rapports oraux avec un échantillon des cadres, ces entrevues sont une technique utilisée dans des études qualitatives¹⁰⁷.

Nous avons utilisé cette méthode dans le but de faire parler nos enquêtés sur le thème; on a opté pour l'entretien semi directif, dans la mesure où il est structuré à partir de questions précises sur les différents thèmes.

➤ **L'entretien Semi directif**

Selon MACE et PERTY l'entretien est « un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir les informations, qui ne se trouvent ailleurs auprès de personne ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'événements sur lesquels porte la recherche »¹⁰⁸

Selon M. Angers « l'entretien de recherche est une technique directe utilisée pour interroger des individus isolément, mais aussi, dans certains cas, des groupes, de façon semi- directive, qui permet de faire un prélèvement qualitatif en vue d'une connaissance en profondeur des personnes rencontrées.»¹⁰⁹

« Une technique directive d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus pris isolément, mais aussi dans certains cas, auprès des groupes, ce qui permet de les interroger de façon semi-directif et de faire un prélèvement et de faire un prélèvement qualitatif, en vue de connaître en profondeur toutes les informations.

¹⁰⁷SERGE Fabrice, Les méthodes des sciences humaines, édition PUF, Paris, 2003, page 173.

¹⁰⁷ MACE Gordon, PERTY François, Guide d'élaboration d'un projet de recherche, 3^{ème} édition, Revue et augmentée, Québec, 2000, page 391.

¹⁰⁸ ANGERS Maurice, Op.cit., page 22.

L'entretien semi-directif se base sur un guide d'entretien constitué de différents thèmes de questions. »¹¹⁰

Nous nous sommes appuyés sur l'entretien semi directif en vue d'orienter l'enquête dans le sens de l'objectif de l'entretien, cette technique considérée comme l'un des moyens les plus importants de collecte d'informations et les plus utilisés pour sa flexibilité et ses caractéristiques.

La durée de ces entretiens dépend du temps accordé pour chacune des femmes cadres interrogées et les réponses données. On à élaborer notre guide d'entretien en quatre thèmes :

- Le premier thème, concerne le travail salarié dans la vie d'une femme;
- Le deuxième thème, concerne la femme active et la fécondité;
- Le troisième thème, concerne la femme salariée entre vie familiale et carrière professionnelle;
- Le quatrième thème et le dernier, concerne le rapport entre l'activité féminine et la fécondité.

➤ **La pré-enquête**

Dans tout projet de recherche, surtout en sciences sociales, la pré-enquête est très importante, elle constitue la première étape de la recherche, est une phase importante à laquelle il faut recourir, car elle nous oriente vers des pistes et questions.

Autrement, elle constitue la première étape de la recherche. Après avoir reçu l'autorisation de la direction de banque de C.P.A d'effectuer notre recherche, nous avons pris l'initiative de rassembler le maximum d'information et de données sur notre sujet de recherche, pour cela, en a réalisée quelque entretien libre avec un groupe de cinq (05) femmes cadres afin de préciser notre problématique et les hypothèses de notre recherche qui est basé sur l'impact du travail des femmes salariées sur la fécondité.

¹¹⁰ANGERS Maurice, Op.cit., page229.

Donc la pré-enquête nous a aussi permis de s'assurer de la fiabilité de nos hypothèses en effectuant un entretien exploratoire, comme l'a défini Madeline GRAWITZ : « la pré-enquête est une enquête portant sur un petit nombre d'enquêtés ou de document pour tester les hypothèses et le questionnaire, avant d'entreprendre l'enquête elle-même ». ¹¹¹

➤ **L'observation**

On a opté pour le type d'observation désengagée qui est « une situation dans laquelle l'observation ne se mêle pas à la vie des personnes observées ». ¹¹²

Autrement, selon Maurice Angers « L'observation en situation réelle est une technique de recherche qui sert à observer un groupe, dans le but de comprendre certaines attitude et certains comportements ». ¹¹³

Au cours de notre pré-enquête au sein de l'agence C.P.A nous avons pu observer les enquêtées en situation réelle, ce qui nous a permis de mieux explorer notre terrain et de vérifier les possibilités de faisabilité de notre recherche.

2- Le lieu et la durée de l'enquête

2.1- Le lieu de l'enquête

Notre enquête a été effectuée à l'agence crédit populaire d'Algérie dit CPA de Bejaia qui est une entreprise de prestation dont les activités sont nombreuses et divers le choix du lieu convient à notre objectif qui consiste à découvrir l'impact du travail des femmes cadres sur la fécondité.

¹¹¹GRAWITZ Madeline, Op.cit., page 323.

¹¹²Maurice Angers, Op.cit, page 131

¹¹³Maurice Angers, Ibid., page 130.

2.2- La durée de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée durant une période de 45 jours du 5 mars 2018 au 14 avril 2018 au cours de laquelle nous avons pu obtenir des informations nécessaires pour la réalisation de notre travail auprès de nos enquêtés.

3- Les caractéristiques de la population de l'enquête

La population de notre enquête est l'ensemble des travailleurs cadre de l'agence crédit populaire d'Algérie de Bejaia dit CPA constituant un total de 27 salariés. Entre 10 femmes et 17 hommes. Et un total de 24 cadres. Entre 10 Femmes et 14 hommes.

4- Définition de la population d'enquête

Pour que la recherche soit valable et réalisable, il faut déterminer la population sur laquelle porte cette étude. La population d'enquête est définie par Maurice Angers comme « ensemble d'éléments d'une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments sur lesquels porte l'investigation ».¹¹⁴

Donc, une population donnée se reconnaît par un ou plusieurs critères qui rassemblent les éléments qui en font partie, le nombre de ces éléments forment l'effectif de la population d'enquête. Les critères servant à délimiter cette population doivent être explicités selon la nature de l'enquête et des sujets à interroger.

¹¹⁴Maurice Angers, Op.cit, page 226.

5- Les difficultés rencontrées

Il n'existe pas de travail ou de recherche sans difficultés qui entravent le bon déroulement des choses. Et durant notre recherche nous avons rencontré les problèmes suivant :

- Le manque de temps et l'indisponibilité de certaines femmes cadre pour le déroulement des entretiens
- Certaines femmes n'acceptent pas d'être enregistrées pour faciliter la tâche au cours de l'entretien.

Conclusion

Il est important de définir et d'exposer la méthode utilisée dans une recherche afin d'orienter et de faciliter aux lecteurs la compréhension de chaque étape du travail.

Cadre Pratique

Chapitre V

**Présentation De l'organisme
D'accueil,
Analyse et interprétation
des résultats**

Introduction

Nous consacrons ce chapitre à la présentation de l'organisme, à l'analyse des données recueillies auprès des femmes cadres de l'agence C.P.A de Bejaia et l'interprétation des résultats obtenus afin d'infirmes ou confirmer les hypothèses puis synthétiser le travail et enfin aboutir aux résultats de la recherche.

➤ Présentation de l'organisme d'accueil

1- Présentation de l'historique de l'organisme d'accueil C.P.A (Agence 302 Bejaia)

Créé en 1966 avec un capital initial de 15 millions de dinars, le CPA a hérité des activités gérées au paravent par les banques populaires (Banque Populaire commerciale et industrielle à Alger, Oran, Constantine) ainsi que d'autres banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du crédit et compagnie française de crédit de banque (CFCB).

En 1985, il donne naissance à la Banque de Développement Local par cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et 89000 comptes clientèle. Défini par ses statuts comme banque universelle, le CPA a pour mission de promouvoir le développement du BTPH, les secteurs de la santé et médias, la PME/PMI et l'artisanat.

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations de crédit et de banque, il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous toutes ses formes, prendre des participations dans le capital de toutes entreprises, mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions. Suite à la promulgation de la loi sur l'autonomie des entreprises en 1988, le CPA est devenu une entreprise Populaire Economique par action dont le capital est la propriété exclusive de l'Etat.

Depuis 1996, en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous tutelle du ministère

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

des finances. Le capital social de la banque initialement fixé à 15 millions DA a évolué comme suit :¹¹⁵

Tableau n°03 : Evolution social de CPA banque

Années	1966	1983	1992	1994	1996	2000	2004	2010
Capital sociale (en milliards DA)	1.5	2.00	5.6	9.31	13.6	21.6	25.3	48

Source :Crédit populaire d'Algérie, Agence 302 Bejaia

Après avoir satisfait aux conditions d'éligibilités prévues par les dispositions de la loi 90/10 promulguée en Avril 1990 sur la monnaie et le crédit, le CPA a obtenu le 07 Avril 1997 son agrément du conseil de la monnaie et de crédit devenant ainsi la deuxième banque en Algérie à être agréée.

Le réseau d'exploitation est continu de 129 agences encadré par 15 groupes d'exploitation. Ce dernier emploi 74% des effectifs de la banque.

➤ **L'organigramme de l'agence : Voir annexes**

2- La structure de l'organisme C.P.A

Structure : Bejaia

Code : 302

Catégories	
Socioprofessionnelles	
Cadres de direction	02
Cadres opérationnels	24
Maitrise	01
Exécution	00
Total	27

¹¹⁵Documents internes du CPA

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

▪ Service Administratif

CODE DES TACHES	SECTION	NOMENCLATURE DES TACHES
07	Section Logistique et Sécurité.	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des archives, des imprimés et de l'économat,• Application des normes de sécurité des personnes et des biens,• Gestion des biens meubles, des matériels (informatiques notamment) et immeubles,• Maintenance du matériel mis à la disposition de l'agence (y compris les DAB).
08	Section Administration et Personnel	<ul style="list-style-type: none">• Gestion du budget de l'agence,• Gestion administrative du personnel de l'agence,• Suivi du règlement des charges (Assurances, Taxes, Impôts, Loyers...),• Gestion du fonds documentaire de l'agence (textes réglementaires, procédures...).

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

▪ Service des opérations de caisse Dinars/ Devises

COMPARTIMENT : BACK OFFICE

CODE DES TACHES	SECTION	NOMENCLATURE DES TACHES
02	S E C T I O N ENCAIS/T RECOUV/T RECOUV/T C . R E C V I R T I T & TITRES & TRESORERIE R E S A D M C A I S S E	<p>Traitement des virements émis et reçus en dinars et en devises,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise des chèques et des effets à l'encaissement et à l'escompte, • Traitement des chèques et effets reçus de la compensation et des agences du CPA, • Suivi des comptes financiers (CCP, RIB, Banque d'Algérie, Trésor, Intermédiaires en Opérations de Banque et comptes y afférents), • Gestion des opérations de placement en dinars et en devises (Bons de caisse, DAT, Obligations, Actions), • Traitement comptable des opérations de souscription, • Gestion de la trésorerie de l'agence (Encaisse dinars/ devises, comptes financiers) en veillant à l'envoi des fonds et à l'approvisionnement des caisses de l'agence et au maintien d'un solde minimum dans les comptes de trésorerie. • Ouverture, modification et clôture des comptes, • Gestion de chéquiers,

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

	ADM DE LA CAISSE	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des cartes monétiques et des distributeurs Automatiques de billets,• Gestion des formules numérotées (chèques, imprimés, bons de caisse, etc.),• Gestion des compartiments des coffres forts,• Gestion des oppositions (Désaccords) sur les moyens de paiement (chèques, cartes monétiques, Bons de caisse...). Des saisies d'arrêt, des ATD, des mises en demeure, des protêts,
--	---------------------------------	---

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

▪ Service crédit

CODE DES TACHES	CELLULE	NOMENCLATURE DES TACHES
03	Cellule Etude et Analyses	<p>Réception et enregistrement chronologique des dossiers de crédit,</p> <ul style="list-style-type: none">• Contrôle de la conformité des dossiers reçus par rapport aux règles et procédures de distributions des crédits,• Consultation :<ul style="list-style-type: none">• Des différentes centrales de risques aux particuliers (pour les crédits immobiliers et à la consommation) et pour les entreprises,• Des Directions centrales. DESE et DAJC. <p>Etude et analyse des demandes de crédit,</p> <p>Proposition des concours à mettre en place,</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation des demandes de crédits aux Comité de crédit de l'agence et du groupe,• Information de la clientèle,• Suivi de l'évolution de l'activité des entreprises financées,• Assistance et conseil de la clientèle,• Gestion administrative des dossiers de crédit.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

04	Cellule Administration du crédit et des affaires Juridiques	Etablissement et gestion administrative des autorisations de crédits, <ul style="list-style-type: none">• Recueil des garanties,• Réalisation des garanties,• Mise en place et suivi des crédits autorisés,• Gestion des garanties,• Gestion et suivi des créances litigieuses et contentieuses,• Suivi de l'utilisation et du remboursement ou renouvellement des crédits,• Suivi de la réalisation physique des projets d'investissements financés,• Confection et ou la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la Banque d'Algérie,• Confection et exploitation des statistiques relatives aux crédits à la clientèle.
-----------	--	---

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

▪ Service des opérations du commerce extérieur

CODE DES TACHES	SECTION	NOMENCLATURE DES TACHES
05	Section Domiciliation/ Transfert/ Rapatriements et Apurement et Gestion des Crédits Extérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Domiciliation des Importations et des Exportations,• Apurement des dossiers d'importation et d'exportation,• Transferts et rapatriements libres et directs de la clientèle,• Encaissement des chèques, effets et traveller's chèques tirés sur l'étranger remis par la clientèle,• Affichage de la cotation Banque d'Algérie des monnaies étrangères,• Mise en place des crédits externes,• Gestion des contrats,• Contrôle des documents de réalisation des contrats,• Contrôle et suivi des échéanciers de remboursement,• Suivi des mobilisations des crédits extérieurs,• Vérification et exécution des ordres de transferts relatifs aux règlements entrant dans le cadre des contrats,• Délivrance des contre-garanties afférentes aux contrats et perception des commissions et taxes,• Elaboration et exploitation des statistiques.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

06	Section Remdoc /Credoc	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des remises documentaires à l'importation et à l'exportation,• Exécution des ordres de transferts relatifs aux règlements des Remises documentaires à l'importation,• Suivi des rapatriements entrant dans le cadre des opérations de Remises documentaires à l'exportation,• Gestion des crédits documentaires Import et Export,• Exécution des ordres de transferts relatifs aux règlements des crédits Documentaires à l'importation,• Suivi des rapatriements entrant dans le cadre des opérations de Crédits Documentaires à l'exportation,• Elaboration des états statistiques.
----	-----------------------------------	---

▪ Service Contrôle

CODE DES TACHES	NOMENCLATURE DES TACHES
09	<p>En matière de montage et d'envoi de la journée comptable :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pointage et vérification de la journée comptable,• Suivi de la régularisation des anomalies constatées,• Envoi des journées comptables originales au Groupe d'exploitation de rattachement,• Transmission des supports magnétiques à la Direction du Traitement Informatique. <p>En matière de réalisation de travaux de pointage, de régularisation et de contrôle</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivi du débouclage des liaisons inter sièges,• Contrôle de la bonne gestion des comptes financiers (élaboration des états de rapprochements),• Inventaire des moyens matériels de l'agence au moins deux fois par an,• Exploitation des états reçus du site central et suivi des régularisations,• Contrôle de la bonne tenue et de la bonne conservation des supports d'informations (registres, disquettes),• Signalement au directeur des comptes anormalement débiteurs et suivi de leur rentrée dans l'ordre,• Suivi de la régularisation des anomalies signalées par les organes de contrôle,• Détection et suivi des comptes sensibles (sans mouvement et

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

	<p>les comptes de succession, dépôts, mises à disposition,...),</p> <ul style="list-style-type: none">• Contrôle des comptes hors bilan,• Signalement au Directeur d'agence des mouvements comptables suspects,• Suivi du respect des échéances en matière des déclarations d'apurement des dossiers d'import et d'export,• Observation de la bonne gestion des habilitations (les mots de passe, les opérations habilitées...),• Proposition de changement des mots de passe, <p>Contrôle inopiné des valeurs et des existants.</p>
--	--

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

➤ **Analyse des données et interprétation des résultats**

1- Les caractéristiques de la population d'enquête

Il s'agit de présenter la population d'enquête selon les caractéristiques personnelles et professionnelle, dans le but de nous munir d'une base de données explicatives qui servira à l'analyse des différents dialogues émanant des enquêtés.

Tableau n°11 : La répartition de la population selon l'âge

Age	Effectif	%
[35- 40]	4	40
[40-45]	6	60
Total	10	100

Source : Résultat d'enquête

Les données du tableau ci-dessus nous montrent que 6/10 de enquêtés ont un âge qui varie entre 40 et 45 ans, c'est la catégorie qui représente la majorité. Suit par la catégorie d'âge qui est représenté par la fréquence de 4/10 qui est 40% dont l'âge est entre 35 et 40 ans.

Cela explique que les femmes qui accèdent beaucoup plus au poste de travail en tant que cadre sont relativement des femmes âgées.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Tableau n°12 : La répartition de la population selon la situation matrimoniale

Situation Matrimoniale	Effectif	%
Mariée	09	90
Divorcée	01	10
Total	10	100

Source : Résultat d'enquête

D'après ce tableau on remarque que la majorité de nos enquêtées sont mariées avec une fréquence de 9/10. Concernant la catégorie divorcée, elle représente la fréquence de 1/10 de l'ensemble de nos enquêtées.

Cela explique que la situation matrimoniale des femmes ne les empêchent pas d'accéder à des postes de travail en tant que cadre.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Tableau n°13 : La répartition de la population selon leur nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Effectif	%
1-2	06	60
3 et +	04	40
Total	10	100

Source : Résultat d'enquête.

Les données de ce tableau ci-dessus nous montre que 60% de l'ensemble de nos enquêtées ont un nombre d'enfants qui est entre (1-2) enfants, c'est la catégorie qui représente par la majorité. Suivi par la catégorie de nombre d'enfants qui varient entre 3 et plus qui représente la fréquence 04/10 de l'ensemble de nos enquêtées.

Cela explique que la majorité des femmes préfèrent de ne pas avoir beaucoup d'enfants pour arriver à gérer entre ses obligations familiales et ses responsabilités professionnelle.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Tableau n°14 : La répartition de la population selon le niveau d'instruction

Niveau D'instruction	Effectif	%
Secondaire	06	60
Universitaire	04	40
Total	10	100

Source : Résultat d'enquête

Ce tableau nous montre que la majorité des femmes cadres ont deux niveaux d'instruction le premier qui est le secondaire avec une fréquence de 6/10. Suivi par celles des universitaires avec un taux de 40% qui est représenté par la fréquence de 4/10 pour cette catégorie.

Cela explique que la majorité des enquêtées ont un niveau d'instruction secondaire ce qui explique leur anciennetés dans le travail.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Tableau n° 15 : La répartition de la population selon l'ancienneté

L'ancienneté professionnelle	Effectif	%
[10-20]	07	70
[21-30]	03	30
Total	10	100

Source : Résultat d'enquête

Ce tableau nous montre que la majorité des femmes cadres ont de l'expérience qui varient entre 10 et 20 ans d'expériences, elles sont représentées par la fréquence de 7/10 de l'ensemble de nos enquêtées. Suivi par celles qui ont de l'expérience qui varient entre 21-30ans, elles sont représentées par la fréquence de 3/10 de nos enquêtées.

Cela explique que la plupart des enquêtées sont des femmes cadres ayant une expérience professionnelle.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Tableau N°16 : descriptif de la population d'enquête

Cas	Age	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants	Niveau d'instruction	L'ancienneté
Farah	40 ans	Marié	3	Universitaire	17 ans
Fatiha	43 ans	Divorcé	1	Secondaire	27 ans
Karima	45 ans	Marié	2	Secondaire	22 ans
Saida	45 ans	Marié	3	Universitaire	17 ans
Salma	41 ans	Marié	1	Universitaire	16 ans
Souad	40 ans	Marié	3	Secondaire	17 ans
Souhila	41 ans	Marié	3	Secondaire	18 ans
Sihem	39 ans	Marié	1	Universitaire	18 ans
Warda	42 ans	Marié	1	Secondaire	27 ans
Djamila	40 ans	Marié	2	Secondaire	17 ans

2- Analyse des données et interprétation des résultats

➤ **Hypothèse n°1 :** « L'activité féminine influence la fécondité des femmes par la contraception et l'espacement des naissances ».

• **Le travail salarié dans la vie d'une femme**

La plus part des femmes salariée considèrent le travail salarié comme étant un moyen de gagner sa place dans la société, il nous permet d'avoir un certain équilibre dans sa la vie et surtout aide la femme à s'épanouir et être indépendante. Travailler c'est être valorisé et respecter.

Pour une salariée âgée de 27ans ayant un seul enfant de18ans **« j'ai toujours donné de importance au travail, j'ai toujours voulu travailler aujourd'hui je n'ai aucun regret. Je suis actuellement une femme divorcé c'est seul mon travail qui m'a permis de me relever sans aucune aide, j'ai pu subvenir à mes besoins financier ainsi que ceux de ma fille et c'est grâce à lui que je suis encore respecter par la société, je continu ma vie tout en menant le même rythme rien n'a changé contrairement à ce que je me suis imaginer. J'encourage toute femme à travailler et à ne jamais lâcher prise car le travail salarié représente pour moi l'indépendance de la femme et sa seul arme contre l'injustice ».**

Comme a mentionné Souad Khoudja que les femmes peuvent lutter et faire valoir leurs droits par la lutte, la solidarité et le travail féminin pour pouvoir gagner sa place et se faire une bonne image dans la société loin de la marginalisation . La minorité considère que le travail est juste un moyen de gagner un salaire afin de subvenir aux besoins quotidiens.

Une salariée âgé de 40ans mère de 03enfants **« je travaille pour gagner un salaire au-delà rien ne m'importe je fournis des efforts pour augmenter mon grade et cela pour pouvoir gagner plus ».**

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

La femme salariée se retrouve à la tête d'un poste de travail dont les exigences sont importantes et où le travail est prioritaire. Travailler pour se satisfaire et travailler pour satisfaire et servir sa clientèle une des responsabilités d'un poste occupé.

Si celle-ci en a accepté un poste de responsabilité c'est qu'elle doit en assumer les conséquences et faire en sorte d'honorer sa position. Elle se confronte quotidiennement à des tâches importantes de grandes valeurs qui lui sont parfois très dure à accomplir et à gérer pour la majorité.

Une femme salariée âgée de 45ans dans le poste de chef service « **je ne peux pas nier le fait que c'est dur, une lourde responsabilité, beaucoup de dossiers a traité à la fois compliqué et pénible. Je me retrouve parfois a triplé d'efforts pour pouvoir finir à temps je suis achevée mais on y arrive quand même je fais de mon mieux pour gérer mon temps pour en tirer profits surtout quand il faut que je me déplace pour des réunions il faut tout finir pour être à l'aise et enfin si j'ai pu décrocher ce poste c'est que j'en suis capable d'assumer malgré la dureté surtout le rapport clients où il faut être à leurs service quelque soit vos préoccupations étant donné que la devise de notre métier de banquier c'est 'le client est roi', faire en sorte de toujours les satisfaire et cela rentre dans nos objectifs premiers** ».

Très peu de femmes dans des postes de cadre d'exécution trouvent qu'il n'y a pas autant de responsabilité que ce que l'on peut imaginer. Le secret c'est de savoir gérer son temps pour en bénéficier et surtout être à jour. Rare sont les périodes où il faut doubler d'efforts comme les périodes de fins de mois où on doit faire tous les bilans.

- **Femme active et fécondité**

A travers ses entretiens on a pu constater que les femmes algériennes donnent beaucoup d'importance à la fécondité et considèrent ce phénomène comme étant la règle de la vie, un moyen d'assurer la continuité de la rase humaine et enfin c'est la stabilité de la vie conjugale et l'équilibre de soi.

Une des femmes interrogées âgée de 45ans mère de 3enfants raconte « **C'est le jour où j'ai eu mon premier enfant que je me suis senti enfin une femme complète et vivante je ne peux vous exprimer le bonheur que ça à apporter à notre couple surtout que je l'ai eu à l'âge de 29ans et c'est à ce moment-là que j'ai pu vraiment gagner ma place dans la belle famille. Mes enfants sont le trésor de ma vie et une partie de moi** ».

Les entretiens menés nous montrent que le nombre d'enfants est limité chez les femmes salariées de l'agence 'crédit populaire d'Algérie, ne dépasse pas 3enfants. Mais aussi Celle-ci font en sorte d'espacer les naissances afin de ne pas affecter leur carrière et leur travail. Elles ne prennent pas le risque d'alourdir les responsabilités, considérant le fait d'avoir beaucoup d'enfants constituent un frein pour le développement personnel.

Une femme de 44ans mère de 02enfants nous raconte «**au-delà de deux enfants c'est un frein j'ai fait ce choix, car j'ai voulu avoir assez de temps pour chacun mon travail auquel je tien et mes enfants ; car un enfant a besoin de beaucoup d'attention et être là pour eux il ne suffit pas de les avoir mais il faut en prendre soin je voyage, je sors je m'amuse avec eux c'est plus facile avec deux enfant que 4 ou plus pour ma part une femme qui veut avoir plus de 2enfants doit quitter son travail surtout si les enfants sont en bas âge sans oublier le fait que l'entreprise est affecter par ses femmes la car elles retardent sont avancement par les congé maternité, les absences répétée et les déplacements a causes des enfants** ».

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Sur ce l'espace des naissances et la limitation de la fécondité est un phénomène courant chez les femmes actives dans le but de réaliser un équilibre dans la vie de l'enfant ainsi que la sienne mais surtout d'éviter les difficultés et encourager le développement personnel.

➤ **Hypothèse n°2 :** « La fécondité dépend du niveau d'instruction et de l'importance accordée au travail salarié par les femmes ».

- **La femme salariée entre carrière professionnelle et vie familiale**

Toute femme active quelque soit sa position ou son poste occupé, mène une double vie aux exigences multiples, une réalité dont on ne peut nier l'existence. Celle-ci est Responsable d'un foyer, où elle doit assurer son rôle de mère, d'épouse, mais aussi veiller à accomplir les devoirs que lui exige son travail salarié. Départagé entre deux mondes.

La majorité déclare que c'est très dur de trouver du temps pour tout et pour tous, entre l'entretien de la maison, les enfants, le mari et l'entretien de soi.

L'une d'elle témoigne « **personnellement j'ai vraiment du mal je suis dépassé mes journées ne se finissent jamais, je m'occupe seul de tout, le ménage, la nourriture accompagné les enfants et les récupérés de l'école et le plus petit chez la nourrisse, aller travailler et faire face surtout que il y'a des périodes de travail chargé au bureau. Je suis souvent retardé par mes tâches je n'arrive jamais à temps au travail une chose qui n'est pas souvent toléré. Une fois rentré à la maison je suis exténué je ne sais par où commencer et pour pouvoir respirer, j'envoie mes enfants au cours de soutiens pour un suivi scolaire afin de m'éviter un autre fardeau cela m'apporte le plus grand bien j'ajoute que rare sont les fois où je peux me permettre un petit moment pour moi sortir et m'amuser le volume de mon travail ne me le permet pas».**

Toutes les femmes affirment que ce problème de temps est souvent lié à l'âge et au nombre d'enfants et surtout à la personnalité de la femme.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Un des entretiens qui nous a le plus marqué, avec une salariée âgée de 45 ans celle-ci a réalisé un planning des tâches à accomplir dans la semaine, qui lui permet de s'organiser et lui facilite la gestion du temps. Donnée l'importance à chaque point et veiller à le réaliser dans le temps convenu afin d'éviter l'accumulation.

Cette femme se lève tôt le matin s'occupe des enfants, et fait en sorte de préparer le déjeuner et le dîner, conduit les enfants à l'école puis va à son travail tranquille. **« Une fois rentré à la maison je redeviens la femme au foyer je prépare une collation à mes enfants je les laves et je les laisse se reposer un peu puis place aux devoirs. On fait une petite révision et des exercices une fois finis les enfants regardent la télé le temps que je finisse mon travail. En dînant à 20h et les enfants dorment maximum à 22h et c'est à ce moment que je reste seul avec mon mari ».**

S'ajoute le weekend où celle-ci programme toujours une journée qu'elle partage en deux, la matinée aux tâches ménagères, l'après-midi une sortie familiale. La seconde journée la prend pour elle se coiffe et sortie détente ou shopping les enfants vont faire du sport.

On se réfère à l'entretien qu'on a réalisé avec des femmes salariées on a pu comprendre que 7/10 rencontre des difficultés à pouvoir équilibrer entre la vie active et la vie familiale et comme cause principale la non-participation du conjoint et son indisponibilité que ce soit pour les tâches ménagères ou au suivi scolaire des enfants. Les hommes ne peuvent assumer que leur travail d'après l'une d'elle.

Selon un cadre âgé de 40 ans les difficultés sont diverses **« mon mari ne m'aide pas il me laisse toutes responsabilités sur la maison et les enfants je m'occupe d'eux je leur fais à manger et je me dois de les aider dans leurs devoirs tandis que lui il est occupé avec ses divertissements aucun soutien, quand je lui demande de l'aide et me répond laisse les étudier seul ne te casse pas la tête ».**

Pour un poste de responsabilité le salarié se doit d'être présent et concentré sur ses tâches dans ce cas les femmes actives à la tête de ces postes sont souvent

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

confronter à des imprévu qui leur sont difficile a géré parfois si l'enfant tombe malade cela constitue un problème elles doivent s'absenter pour être auprès de leur enfants une permission dur à obtenir. Surtout les déplacements où l'idée de laisser seul les enfants devient un fardeau.

- **Le rapport entre l'activité féminine et la fécondité**

On ne peut pas nier le fait qu'il existe un lien entre le travail et la fécondité Les données obtenues auprès de nos enquêtées sont les preuves réelles du fait que le nombre d'enfants renvoi a la nature du travail exercé .On a pu remarquer que la fécondité des cadres de l'agence C .P.A de Bejaia reste moyenne.

Une femme cadre nous dit : **« la charge de travail ne me permet pas d'avoir plus de deux enfants je ne pourrai pas assumer surtout que les naissances me retardent dans ma carrière ».**

On se maintien au fait que le niveau d'instruction lui aussi a un effet sur le choix fait par ses femmes cadres, du moment où celles si on fait des études supérieurs et ont fournis des efforts, c'est dans le but d'avancer et devenir leader donc elles privilégient leur carrières à leur fécondité étant donné qu'elles considèrent les enfants comme étant un frein nuisant à leur développements professionnels elles préfèrent minimiser le nombre pour assurer un équilibre.

3- Synthèse des résultats :

Le travail salarié dans la vie d'une femme	La plupart des femmes interrogées considèrent le travail salarié comme étant un moyen de leurs garantir une place dans la société, une possibilité de réaliser un équilibre dans leur vie de s'épanouir et de se sentir valorisé et enfin être une femme indépendante, occuper un poste de cadre exige de la responsabilité, de la patience et surtout être à l'écoute et veiller à la réalisation des tâches, honorer sa place quelque soient les difficultés et la charge au travail. tandis que la minorité trouve le travail comme un moyen d'obtenir un salaire et s'ajoute que le secret de la réussite c'est de savoir s'organisé pour pouvoir tout accomplir.
Femme active et fécondité	Quelque soit l'importance accordée à la fécondité par les femmes salariées le nombre d'enfant reste restreint pas plus de 3enfants par femme pour la totalité des cadres. celles-ci veillent à espacer les naissances et la limitation de la fécondité en vue d'éviter les difficultés, encourager le développement personnelle,et enfin réaliser un équilibre dans la vie de l'enfant ainsi que la sienne.
Femme salariée entre vie familiale et carrière professionnelle	La majorité des femmes interviewées affirment rencontrer des difficultés dans la conciliation des deux sphères manque de temps, manque de soutien du conjoint elles ont du mal à pouvoir tout gérer et à tout entretenir et ses difficultés sont souvent liées à l'âge et aux nombre d'enfants.

Le rapport entre l'activité féminine et la fécondité

La fécondité et l'activité salariée sont liées. Le métier qu'exerce la femme cadre conditionne sa descendance de la fécondité diminue lorsqu'elle est face à des charge importante mais aussi plus le niveau d'instruction est élevé, plus elle fait appelle à la contraception, considérant que l'activité est interrompu avec les naissances, le choix de la limitation de la fécondité revient à la nécessité de garder son emploie, ce que l'on a compris à travers notre recherche auprès de nos enquêtées.

4- Résultats de la recherche

➤ Hypothèse n° 01

Suite à l'analyse des relations précédentes relatives à la première hypothèse de notre recherche qui est : « l'activité féminine influence la fécondité des femmes par la contraception et par l'espacement des naissances ». Les résultats obtenus nous montrent que la majorité des femmes salariées sont très préoccupées par leur travail qui exige une disponibilité et de l'intention dans l'accomplissement des tâches et une grande responsabilité.

On observe aussi que ces femmes limitent le nombre d'enfants par le recours à la contraception et l'espacement des naissances pas plus de 3 enfants par femmes et au minimum 2 ans d'intervalle et comme cause principale le travail, le manque de temps, les difficultés et la responsabilité des travaux à charge. Celle-ci se retrouvent plier aux exigences que leurs recommandent la vie active.

➤ Hypothèse n°02

Après avoir confirmé la première hypothèse nous passons à la seconde qui porte sur le fait que « la fécondité dépend du niveau d'instruction et de l'importance accordée au travail salarié par les femmes ».

Ses résultats s'expliquent par le fait que nos enquêtées accordent une importance majeure au travail salarié, le considérant comme étant une assurance et une sécurité et une indépendance pour la femme.

Malgré le travail, la femme algérienne détient un second rôle qui est le rôle de mère, mais elle tient à sa fécondité pour la stabilité de la vie conjugale, et aussi pour garantir sa place dans la belle famille.

On remarque que la majorité des femmes cadres interviewées ont tendance à limiter les naissances, pas plus de 3 enfants par femme pour la simple raison de ne pas affecter leur vie professionnelle étant dans des postes de haute responsabilité.

Chapitre V Présentation de l'organisme, analyse et interprétation

Par ce fait, on déduit aussi que le niveau d'instruction influence sur la fécondité ce que l'ont peu voir en comparant ses femmes de niveau secondaire et celles de niveau universitaire, le nombre d'enfants ne dépasse pas un enfant chez les femmes ayant fait de longue études.

On peut dire que le niveau d'instruction, les ambitions et le travail privilégié par ses femmes se remarque a l'importance accordé à la limitation des naissances.

Pour conclure, notre recherche nous à mener a affirmé notre hypothèse. Toutes les données obtenues nous confirment que la fécondité dépend de l'importance accordée au travail ainsi que le niveau d'instruction des femmes.

Conclusion

Grâce à cette partie on a fait connaissance du terrain, tous ses composants et recueilli toute les informations rechercher auprès de nos enquêtées sur notre thématique.

Nous sommes arrivées au fait que les femmes salariées de l'agence C.P.A de Bejaia privilégient le travail sur la fécondité pour écarter le risque de déséquilibre.

Conclusion

Conclusion

Conclusion

Grace à notre étude faite, concernant l'impact du travail salarié sur la fécondité auprès des femmes cadres de l'agence C.P.A de Bejaia on a constaté que la totalité de nos enquêtées travaillent afin d'être indépendante, elles affirment que le travail salarié contribue à la valorisation du statut de la femme algérienne et qu'il lui permet de se faire respecter, de s'épanouir et de s'imposer dans la société. Une des plus grandes volontés des femmes depuis leurs insertions dans le monde du travail, elles se sont longtemps battues pour se faire reconnaître en tant que membre actif indispensable dans la vie professionnelle.

La fécondité n'est pas négliger pour autant par les femmes actives quelque soit le domaine du travail exercé, elles l'à considère comme un moyen indispensable pour la continuité de leur descendance et l'équilibre de soi, ainsi que l'équilibre de la vie conjugale, la fécondité reste l'élément les rapprochant et leurs garantissant une place dans la belle famille.

Le nombre d'enfant compte à lui reste réduit, les salariées limitent les naissances, car le travail salarié leur impose par les exigences et les responsabilités. La majorité confirment rencontrées des situations difficiles et que le travail est interrompu lors d'une naissance, ce qui fait qu'elles n'arrivent plus à harmoniser leur vie.

Plus les femmes sont instruites plus les ambitions grandissent et elles veulent atteindre le plafond de verre, plus elles se dirigent vers des solutions qui leur semblent les plus appropriés pour garder leur poste et réussir leur carrières et ses solutions consistent à limiter et a espacer les naissances pour pouvoir gérer les deux sphères et ne pas influencer et chambouler leur vie professionnelles.

Donc pour résumer, les résultats obtenues nous emmènent à dire que l'activité féminine a un grand impact et une influence sur la fécondité ce qui s'explique par le fait que les femmes privilégient le travail à la fécondité, d'où la limitation des naissances et le recours à la contraception.

Liste Bibliographique

La liste bibliographique

❖ Les ouvrages méthodologiques

- ANGERS Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah, Alger, 1997.
- GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7^{ème} édition, Dalloz, Paris, 2014.
- MACE Gordon, PERTY François, Guide d'élaboration d'un projet de recherche, 3^{ème} édition, Revue et augmentée, Québec, 2000.
- SERGE Fabrice, Les méthodes des sciences humaines, édition PUF, Paris, 2003.

❖ Les ouvrages de la thématique

- ADDI Lahouari, Les mutations de la société algérienne, édition La découverte, Paris, 1999.
- ANDREE Michel, Sociologie de la famille et du mariage, édition PUF, Paris, 1972.
- AREZKI Dalila, Sens non sens de la famille Algérienne, édition Spublisud, Paris, 2004.
- BOUTEFNOUCHET Mostefa, La famille Algérienne : Evolution et caractéristiques Récentes, 2^{ème} édition, SOCIETE NATIONALE, Alger, 1982.
- DESCLOITRES Robert, DEBZI Laïd, Système de parenté et structures familiales en Algérie, Annuaire de l'Afrique du nord, Paris, 1963.
- EL MERNISSI Fatima, Sexe, idéologie, islam, édition, Tierce, Paris, 1983.
- FAUVEL Hélène, Les femmes éloignées du marché du travail, édition Journaux officiels, Paris, 2014.
- KHODJA Souad, A comme Algériennes, édition ENAL, Alger, 1991.
- MARUANI Margaret, Travail et emploi des femmes, édition La Découverte, Paris, 2003.
- SIMONE de Beauvoir, Le deuxième sexe, édition Folio essais, Paris, 1986.

❖ Les Dictionnaires

- BIALES Michel, BIALES C, LEURION Rémi, RIVAUD Jean-Louis, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, édition Foucher, Paris, 1999.
- DORTIER Jean-François, Le dictionnaire des sciences humaines, édition Sciences humaines, Paris, 2004.
- PHILLIPE Champy, CHRISTIAN Etévé, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, 2^{ème} édition NATHAN, Paris, 1994.

❖ Thèse et mémoire

- ZIANI DRID Fatima, La famille Algérienne entre tradition et modernité, Thèse de Magister Constantine, Algérie, 1994/1995.

❖ Articles, Revus, Rapports

- Ait Amara, Hamid, 'Les modalités du mariage', in Dora D. Mahfoudh (coord.), Femmes diplômées du Maghreb: pratiques novatrices, IREP, Tunis, 1994
- ArabpsyNET E.Journal, Radjia BENALI, Université de Batna, Rôles et statuts dans la famille Algérienne contemporaine, Changement et Répercussions : N°21-22, Algérie, 2009
- DIOP, Fatou. Unblog.fr/2008/11/25/SOCIO-1311-sociologie-de-la-femme/
- Enquête Algérienne sur la santé de la famille-2002, Analyses approfondies, 2005
- HANA SBAGHDI, [http://www.aps.dz/index.php?ption=com_k2view=item&id=46671:la-femme alg%c3%a9rienne-et-1%C3%A9quation-difficile-entre-vie-professionnelle-et-vie-priv %C3%A9&Itemid=705](http://www.aps.dz/index.php?ption=com_k2view=item&id=46671:la-femme%a9rienne-et-1%C3%A9quation-difficile-entre-vie-professionnelle-et-vie-priv%C3%A9&Itemid=705)
- JOSEPH ALFRED Grinblat, l'évolution la fécondité dans le monde depuis 1965 et ses conséquences

- ONS, résultats de l'enquête emploi féminin de conseil national économique et social, Alger, 1984
- Rapport national sur le développement humain, Algérie, 2006
- SOUABER Hassen, « ACTIVITE FEMININE EN ALGERIEN, Réalité et Perspectives », in Ciddef, Juillet 2006, p19 <http://www.ciddef-dz.com/pdf/revues/revue-10/activite-feminine-en-algerie.pdf>
- ZAHIA OUADAH-BEDIDI et JACQUES VALLIN, Écarts d'âge entre conjoints en Algérie : Évolution depuis 1966 et disparités régionales, INED, Paris, 2003
- Zahia Ouadah-Bedidi, Plus de doute, la fécondité augmente en Algérie, Orient XXL, Magazine, 4 Avril 2017

❖ Les sites internet

- http://archive.ipu.org/PDF/publications/womenwork_fr.pdf
- <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/contraception>
- <http://dzayer24.com/quelle-contraception-en-algerie-56ba28caac2e4c2302acbe06-a>
- <http://iussp2005.princeton.edu/papers/50843>
- <http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-lafemme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>
- <http://tpejulieetgwendoline.blogspot.com/>
- <http://www.etudier.com/dissertations/La-Scolarisation-Des-Filles/629565.html>
- http://www.gsara.tv/libramont/2009/janvier/janvier_4.html
- <http://www.marivictoirelouis.net/projet-feministe>
- <http://www.monmaghreb.com/femmealgerienne.htm>
- http://www.ons.dz/IMG/pdf/Note_explicative.pdf
- <http://www.senat.fr/rap/r12-279/r12-2795.html>
- <http://www.statniger.org/statistique/file/Annuaire/RGPH/Etat%20matrimonial%20et%20de%20la%20nuptialite.pdf>
- <https://clio.revues.org/9894>
- <https://orientxxi.info/magazine/plus-de-doute-la-fecondite-augmente-en-algerie,1781>
- <https://orientxxi.info/magazine/plus-de-doute-la-fecondite-augmente-en-algerie,1781>
- <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-1-page-155.htm>

- <https://www.cairn.info/revue-innovations-2004-2-page-131.htm>
- <https://www.humanite.fr/la-place-des-femmes-dans-le-monde-du-travail-t-elle-evolue-601280>
- <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/la-contraception-dans-lemonde>
- <https://www.unicef.org/french/ffl/01/2.htm>
- www.cairn.info/revue-carrier-hebdomadaire-du-crisp.1988-4
- www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-cisp-1988-4-P-1-htm
- www.cntrl.fr/définition.fécondité
- www.ined.fr/lexique.fécondité
- www.ined.fr/l'exique/fécondité

Les annexes

Guide d'entretien

- Caractéristique personnelles

1. Quel âge avez-vous ? 30-35 ans 40-45 ans
2. Quel est votre niveau d'instruction ?
3. Quel est votre lieu de résidence ?
4. Avez-vous des enfants ? Quel est leurs âges ?
5. Dans quel type de famille viviez-vous ?
6. Combien d'année d'expérience avez-vous ?

AXE : 1 - Le travail salarié de la femme

1. Que représente le travail salarié pour vous ?
2. Etre marié et avoir des enfants constituent il un frein pour la carrière professionnel ?
3. Pensez vous que la gestion du temps peut être déterminante dans la réussite dans votre travail ?
4. Rencontrez-vous des difficultés et surcharge entant que responsable ?
5. Vous sentez vous valorisé et respecter au travail en tant que cadre ?
6. En tant que cadres faite vous des déplacements ?
7. Quel est le regard de la société envers vous entant que femme cadre responsable ?

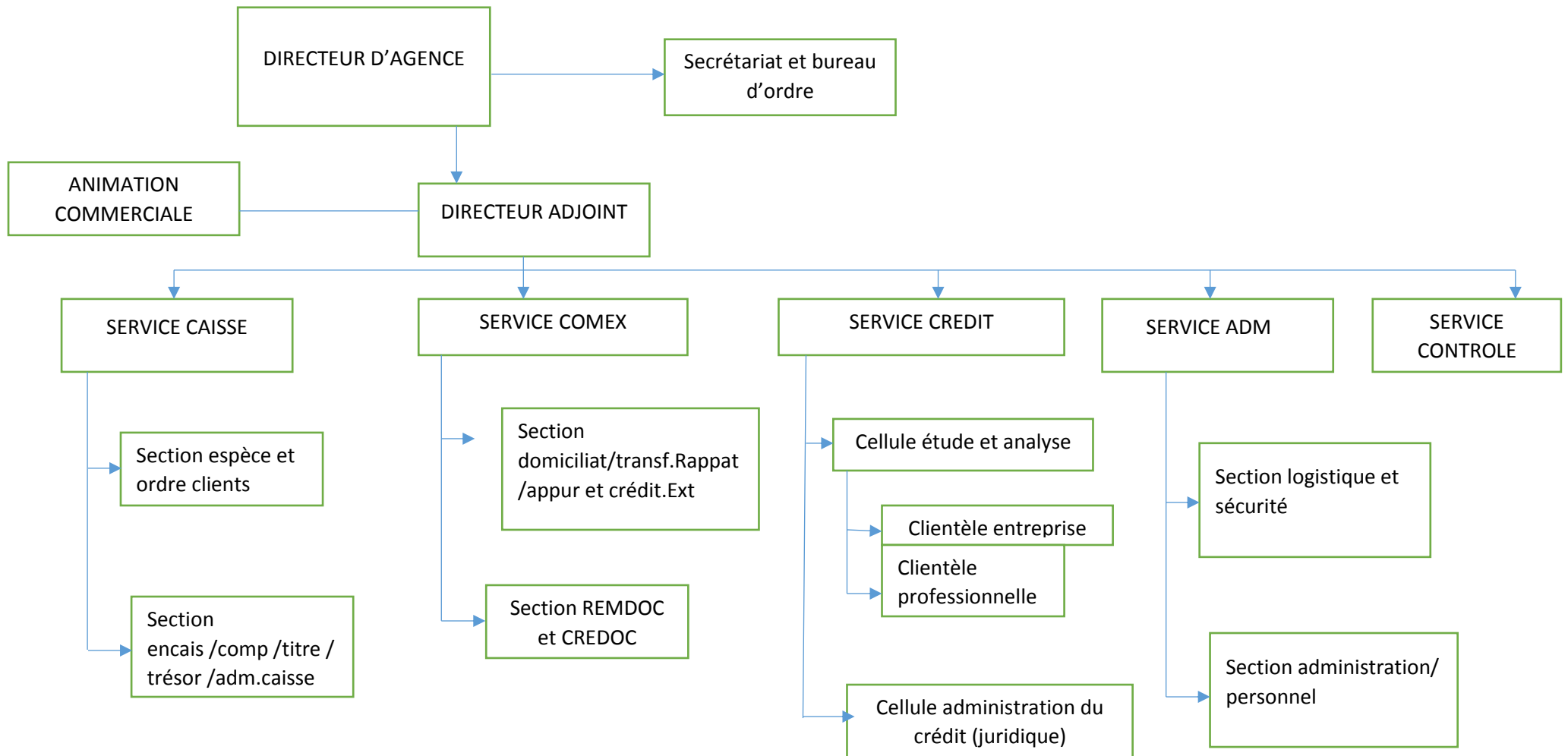
AXE : 2 -La fécondité et la vie professionnels.

1. Que représente la fécondité pour vous ?
2. Quel est la place accordée a votre travail en tant que maman ?
3. Pensez vous que le fait d'avoir des enfants n'est pas un obstacle ou une contrainte dans votre travail entant que responsable ?
4. Voyez-vous une importance à espacer les naissances en étant dans un poste de responsabilités ?
5. Vous arrive t-il de pensé à quitter votre poste de travail pour l'éducation des enfants ?
6. Utilisez-vous des moyens contraceptifs ?
7. Quel est votre salaire moyen ?

AXE : 3 - Conciliation entre la vie familial sur la vie professionnel

1. Comment arriver vous à vous partager entre la vie familiale et votre vie professionnelle ?
2. Les femmes salariées sont-elles conscientes des lourdes tâches à pouvoir travailler et éduquer leurs enfants ?
3. Votre conjoint participe-t-il aux tâches ménagères ?
4. Est-ce que vous avez du temps à consacrer au suivi et à l'accompagnement scolaire ?
5. Avez-vous un peu de temps libre pour vous ?

ORGANIGRAMME AGENCE BEJAIA <302>



Démographie Algérienne 2015 obtenus par l'ONS

Évolution des mariages enregistrés et du taux brut de nuptialité

Années	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de Mariages	149 345	177 548	331 190	341 321	344 819	369 031	371 280	387 947	386 422
Taux Brut de Nuptialité (en ‰)	5,97	5,84	9,58	9,68	9,58	10,05	9,9	10,13	9,88

Taux de fécondité générale par âge des femmes en 2015 (pour 1000 femmes)

Age des femmes (années)	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
Taux de fécondité générale	9,7	87	156,8	167,4	126,3	62	8,9

Evolution de l'indice conjoncturel de fécondité et de l'âge moyen à l'accouchement (AMA)

Années	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Indice Conjoncturel de Fécondité (enfants/femme)	4,5	2,4	2,8	2,8	2,9	2,9	3	2,9	3	3,1
Âge Moyen à la Maternité (en années)	29,5	32	31,9	31,8	32	32,2	31,8	31,7	31,8	31,8

Evolution de l'indice conjoncturel de fécondité et de l'âge moyen à l'accouchement (AMA)

Années	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Indice Conjoncturel de Fécondité (enfants/femme)	4,5	2,4	2,8	2,8	2,9	2,9	3	2,9	3	3,1
Âge Moyen à la Maternité (en années)	29,5	32	31,9	31,8	32	32,2	31,8	31,7	31,8	31,8